

OCTOBRE 1971 — N° 43

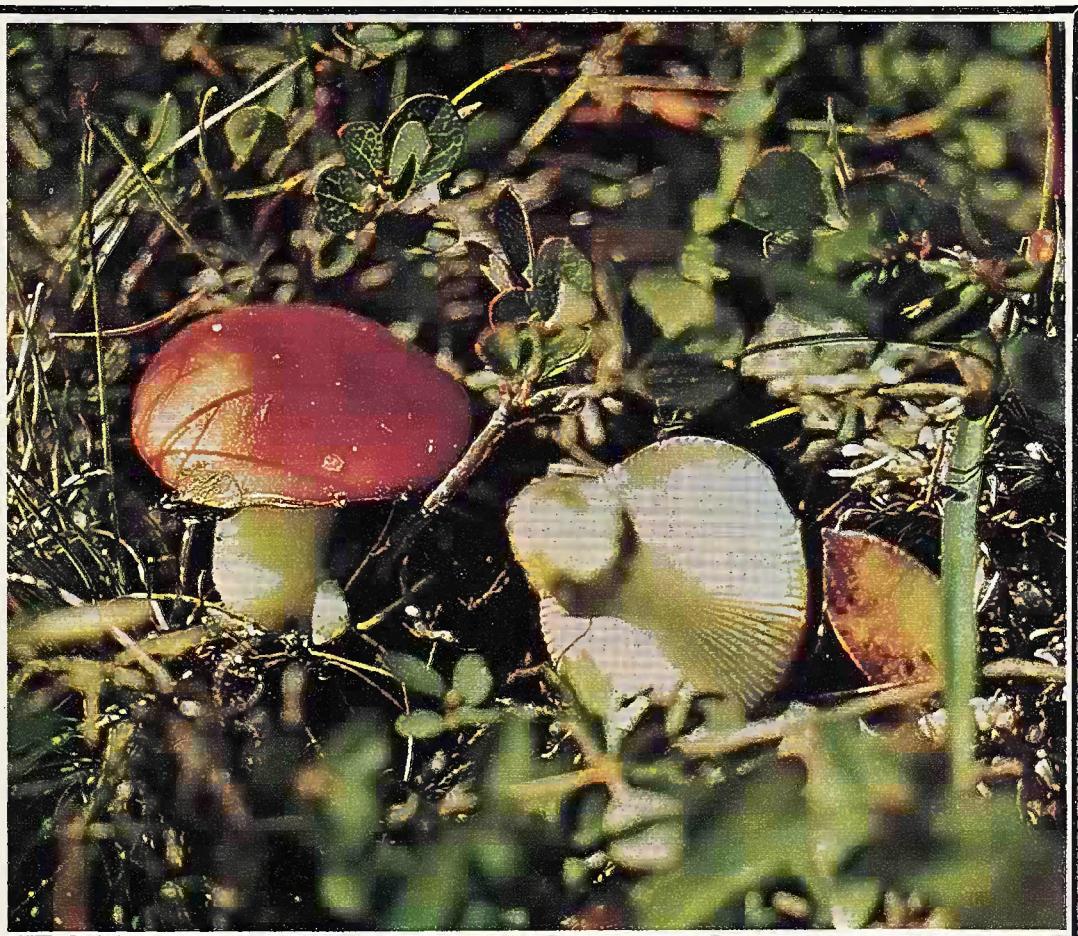
12^e ANNEE — PRIX DU N° : 1,00 F

ABONNEMENTS ANNUELS : 4,00 F



Bulletin trimestriel de la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie

Siège Social : FOYER RURAL DE MONTMELIAN (SAVOIE)



RUSSULA EMETICA - Var. Alpestris (Boud.)

constructions mécaniques
et métalliques C.O.M.E.S.
S.A.R.L. au capital de 23.000 F

23, Rue de la Liberté
38-FONTAINE près GRENOBLE
Téléphone : 96-35-05

Manutention Mécanique - Electro-Soudage
Charpentes - Etudes - Pelleteuses Hydrauliques
Excavateurs de Tranchée - Centrales à Béton - Pelles Tractées
Le Matériel JUPITER

BUTANE — PROPANE

— CITERNES —

DUPUY-MAX

74 - ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY

SOMMAIRE

N°	Pages	Articles	N°	Pages	Articles
2		Sommaire	15/2		Les Noms vulgaires des champignons
3		Editorial	16		—
4		Les champignons dans le Parc de la Vanoise	17		Lépiota Sect. Micaceae J.-E. Lange
5	—	—	18		—
6	—	—	19		—
7		Sur le problème Lepiota Helveola Bres...	20		La Culture des Psalliotes
8	—	—	21		—
9	—	—	22		—
10	—	—	23		Nécrologie
11		La Culture des Psalliotes	24		La vie de la Sté Myc. d'Aix-les-Bains
12	—	—	25/1		—
13		Champignons du Nord et du Midi, "Un Atlas original et de haute qualité"	25/2		Les Mots Croisés
14		Aperçu sur le genre <i>Paneolus</i>	26		Publicités
15/1		Les Lactaires	27		—
			28		—

A la suite de plusieurs demandes, et pour en faire l'insertion, Mesdames et Messieurs les auteurs des articles paraissant dans le Bulletin, sont priés de me faire connaître le titre exact de la société à laquelle ils appartiennent, la fonction qu'ils occupent s'il y a lieu.

Le Directeur du Bulletin

ADMINISTRATION DU BULLETIN

Le prochain bulletin N° 44 paraîtra en Janvier 1972
Les copies à insérer devront parvenir avant le 1^{er} Décembre
à M. QUEMERAIS Maurice, Directeur du Bulletin
15, Rue Elisée-Chatin, 38-GRENOBLE
Directeur adjoint du Bulletin : M. André COMBET, 38-REAUMONT
Responsable dans l'ensemble du Routage et Abonnements

C. C. P. : Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie — Lyon 21-47
chez M. PETIT-HUGUENIN, 12, Rue Génissieu, 38-GRENOBLE

IMPRIMERIE COMMERCIALE, Rue Victor-Mollard, 38/VOIRON

EDITORIAL

Lors du colloque des déterminateurs fédéraux à La Léchère-des-Bains, j'ai longuement bavardé avec un groupe de touristes qui visitaient avec le plus grand intérêt notre exposition mycologique de plein air.

Ils m'ont déclaré qu'ils étaient fort intéressés par la cueillette et l'étude des champignons, mais complètement déroutés par les noms latins inscrits sur nos étiquettes. Ils ne pensait jamais pouvoir progresser en mycologie, tant ils étaient découragés par l'utilisation d'une langue morte, indéchiffrable, qui n'avait pour eux aucune signification. Et une dame d'ajouter : « Mais Monsieur, pourquoi donc en êtes-vous encore là, alors que tous nos curés disent maintenant la messe en français ! »

Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'entends semblable langage, notamment dans la bouche de nombreux débutants, lors des sorties et expositions. Me voilà donc contraint à « frapper à nouveau sur le clou », et à défendre devant les non-avertis, la cause de l'usage de la langue latine en mycologie !

Précisons tout d'abord, à leur intention, que la mycologie n'est pas une science de salon pour « Précieuses ridicules » ou « Femmes savantes ». Les mycologues n'ont rien à faire aux rendez-vous de Mademoiselle de Scudéry, et ils ne « latinisent » pas pour que de nouveaux Molière s'amusent à leurs dépens.

La mycologie est une science authentique et sérieuse. Elle est en droit d'exiger un vocabulaire sérieux. Vous allez, ami lecteur, en comprendre aisément les raisons.

J'avoue, il y a heureusement bien longtemps de cela, avoir fait mes premiers pas en mycologie à l'aide d'une méthode des plus empirique. Quand j'ai commencé à fréquenter les expositions, notamment celles d'Hauteville et d'Oyonnax, je pestais contre les noms latins, et je voulais à tout prix rester fidèle à mes « petits gris » ; mes « chouffleurs », mes « têtes de nègre, de moine, ou de méduse ». De regrettables confusions m'ont tôt fait comprendre, à mes dépens, que j'étais sur un bien mauvais chemin. Je n'ai maintenant aucune honte à le reconnaître. La fréquentation de mycologues avertis m'a vite convaincu que dans une science aussi sérieuse et difficile que la mycologie il y avait des règles draconiennes avec lesquelles il ne fallait pas essayer de tricher.

Celui qui prétendrait faire de la mycologie sans utiliser les noms latins pourrait se comparer à celui qui se croirait devenu musicien parce que le jour des conscrits il a soufflé quelques notes dans un clairon !

Je voudrais donc rappeler une fois de plus à tous les débutants les dangers de l'apprentissage des espèces par une méthode qui n'utilisera que les noms vulgaires :

— CE SERAIT ENSEIGNER LA LOI DU MOINDRE EFFORT : Ce serait faire croire que l'on peut faire de la mycologie sans effort de recherche et sans travail sérieux. L'emploi du terme latin oblige l'amateur à consulter les flores des grands Maîtres, à

contrôler sans cesse ses connaissances, et l'incite à progresser.

— CE SERAIT MULTIPLIER LES SOURCES D'ERREURS.

Prenons un exemple : La lépiote élevée, ce charmant parasol qui s'ouvre dans nos prairies d'automne ne porte au sens de Fries qu'un seul nom latin : *Lepiota Procera*. Ouvrez le tome I du grand atlas en couleurs de Romagnesi et vous verrez que, selon les pays, on l'a généreusement baptisée de 97 noms vulgaires, dont 66 noms français.

Dans nos Alpes, on l'appelle communément *Grande Coulemelle*, mais dans d'autres régions, elle se nomme *Golmoite*, comme *l'Amanite Rougissante*, ou encore *Grisette*, nom que l'on attribue également à *l'Amanite Vaginée* ou au *Tricholome Terreux*.

Quelle source de confusions possibles ! L'emploi du terme vulgaire, c'est donc un peu la mycologie « à vue de nez ». Seule l'appellation latine apporte une rigoureuse précision, et une certitude dans l'identification.

— CE SERAIT UN NON-SENS SCIENTIFIQUE.

Le latin, c'est le code international pour l'identification de toutes les espèces. Visitez un musée, un parc botanique ou zoologique, allez chez un pépiniériste, un fleuriste, un horticulteur, partout vous verrez les espèces animales et végétales répertoriées par leurs noms latins. Sans ce langage universel on ne pourrait se servir des flores des grands mycologues étrangers. Il faudrait apprendre le danois pour comprendre Lange, l'italien pour Bresadola, l'allemand pour Moser, le tchèque pour Pilat et Usak, le suédois pour Fries. Les échanges et colloques internationaux seraient pratiquement irréalisables entre mycologues de pays différents. Le vocabulaire latin, c'est donc la clé de l'harmonisation des relations et communications mycologiques mondiales.

Je me souviens avoir relaté dans ce même bulletin ma rencontre au Tyrol, dans les forêts du col du Brenner, avec un vieux mycologue autrichien. S'il ne nous était pas possible de nous comprendre dans nos langues d'origine, nous avons pu, par contre, nous entendre facilement sur l'identité de toutes les espèces que nous avons cueillies ensemble, et passé, grâce au latin, une excellente journée mycologique.

— Enfin, laisser croire aux jeunes qu'ils peuvent étudier la mycologie sans en respecter les règles fondamentales, CE SERAIT FAILLIR À NOTRE TACHE D'EDUCATEURS ET DE FORMATEURS. Car il nous faut susciter des initiatives, encourager des vocations, aider à la formation sérieuse de ceux qui, demain, assureront la relève.

Alors, en aucun cas ne cédez à la facilité, et n'abandonnez jamais les noms latins sur les tables de vos expositions. Mentionnez en gros caractères sur vos étiquettes le nom latin des espèces, et faites-le suivre des appellations vulgaires les plus couramment employées dans votre région. Chacun pourra donc y trouver son compte, du vrai mycologue au simple mycophage.

(A SUIVRE Page 25)

S.A. JIMENEZ et FILS

MONTAGE — LEVAGE ET BARDAGE

38 - CHAMP-SUR-DRAC

Capital Social 114 000 F

I.N.S.E.E. 334.38.071.1.001

R. C. 69 B 142

Les Champignons dans le Parc National de la Vanoise

CLIQUE COULEUR PREMIERE PAGE : (RUSSULA EMETICA VAR. ALPESTRIS Boud.)

NOMBREUX sont les Amis du Parc National s'intéressant aux champignons ne serait-ce que pour la beauté de leurs formes ou la grande richesse de leur couleur.

Chacun sait qu'il y a des années à morilles, des années à bolets ; par contre, à d'autres saisons, les poussées sont rares. Cela tient au fait que les mycéliums souterrains qui produisent ces magnifiques végétaux émaillant nos bois et nos prés, sont extrêmement exigeants quant à la température et l'humidité.

Dès lors, si l'on se transporte dans le Parc National, à plus de 2000 m d'altitude et où les conditions météorologiques sont de plus en plus dures, on comprendra aisément que le nombre des espèces va se raréfiant. De plus les champignons n'échappent pas à cette loi naturelle qui veut que, plus on monte en altitude, plus les espèces végétales sont naines, couchées, aplatis au sol, pour résister à l'action corrosive des neiges précoces ou tardives, à l'action desséchante des vents souvent violents, enfin pour profiter au maximum de la chaleur absorbée par le sol au cours de la journée et ainsi lutter contre les gros écarts de température entre le jour et la nuit.

Cependant, là encore, la montagne n'est pas vide et le photographe amateur pourra avoir d'agréables surprises si, regardant de près, il peut fixer très grandie, sur sa pellicule, une magnifique pezize rouge-écarlate ou bleu-outremer, un hygrophore violemment coloré de rouge-orange.

Car, là aussi, ne cueillez pas. N'itez pas ces « ignorants » qui détruisent à coup de pied ou de bâton, clitocybes géants, lycoperdons, amanites, sous prétexte que ces champignons « inconnus » sont dangereux.

Quoi qu'il en soit les mycophages auront rarement l'occasion en haute montagne de remplir leur panier. Mis à part la psalliole des champs, le rhodopaxille à odeur d'iris, excellents comestibles et abondants certaines années, la plupart des champignons des alpages sont sans valeur culinaire. Il conviendra, lors des cueillettes (hors Parc) de se méfier de la famille des inocybes dont la plupart des espèces sont vénéneuses.

Ma connaissance de la mycologie étant très modeste, j'ai demandé à mon ami Soleilhac, mycologue averti, de dresser une première liste des champignons supérieurs du Parc National. C'est là un travail extrêmement long et difficile et qui oblige à travailler, notamment avec un microscope à fort grossissement, sur des fragments desséchés.

Les deux premiers inventaires nous ont conduits :

- dans la région du Plan du Lac à la basse vallée de la Rocheure entre 2400 et 2600 m d'altitude sur des terrains secs constitués de calcaires de Vanoise, cargneules et gypses ;
- dans la région de la Sétaria et les Fonds d'Aussois également à 2600 m sur terrain composé de houiller métamorphique.

Cette recherche systématique se poursuivra en 1970 et 1971 dans ces mêmes lieux avant d'explorer dans les années à venir des régions plus élevées (1).

A. MOULIN,
Directeur Adjoint du Parc.

La première exploration s'est effectuée le 15 août 1968 sur une petite partie du Vallon de la Rocheure, selon un itinéraire choisi par notre guide, M. A. Moulin, Adjoint au Directeur du Parc National de la Vanoise, qui avait observé depuis des années la présence de très nombreuses espèces fongiques dans les hautes prairies alpestres de cette zone calcaire. Avec son autorisation et la collaboration de M. H. Robert, nous avons prélevé, pour étude et détermination de nombreuses espèces de champignons supérieurs. Le ramassage a été fait depuis le parking de Bellecombe, le Plan du Lac et en remontant jusqu'aux environs de 2600 m d'altitude, puis en redescendant vers les rives du torrent de la Rocheure près de la chapelle Saint-Jacques.

Voici la liste de nos déterminations de la plupart des espèces ramassées. Après les noms scientifiques, et les abréviations des noms d'auteurs, nous indiquons les noms français, et indications des espèces comestibles à divers degrés ou non comestibles, vénéneuses, sans valeur, et inconnues.

Hygrophorus.

Hygrophorus miniatus (Fr.) Hygrophore rouge minium. (comestible sans valeur)
 Hygrophorus conicus (Scop. Fr.) Hygrophore conique (comestible indigeste)
 Hygrophorus nigrescens (Quel.) Hygrophore noircissant (comestible indigeste)

Marasmius.

Marasmius epidryas (Kühn.) Marasme des dryades (sans valeur)

Xeromphalina.

Xeromphalina fulvobulbillosa (Fr.) Xeromphale à chapeau fauve (sans valeur)

Mycena.

Mycena pura (Pers. Fr.) Mycène pure (comestible médiocre)

Clitocybe.

Clitocybe elegantula (Fav.) Clitocybe élégant (comestibilité inconnue ?)

Clitocybe lateritia (Fav.) Clitocybe rouge (comestibilité ?)

Clitocybe infundibuliformis (Fr.) Clitocybe en entonnoir (comestible)

Melanoleuca.

Melanoleuca graminicola (Vel. Kühn.) Melanoleuca ou tricholome (tricolome) des graminées (comestible)

Melanoleuca melaleuca (Pers. Fr.) Melanoleuca ou Tricholome noir et blanc (comestible)

Rodopaxillus.

Rodopaxillus irinus (Fr.) Rodopaxille à odeur d'iris (comestible excellent)

Rhodocybe.

Rhodocybe caelatus (Fr.) Rodocybe ciselé (comestible incertain ?)

Rhodophyllus.

(Entoloma) atropellitus (Fav.) Entolome à cuticule noire (sans valeur)

(Entoloma) sericeum (Bul. Fr. Q.) Entolome soyeux (sans valeur)

(Leptonia) alpigenus (Fav.) Leptonie alpine (sans valeur)

(Leptonia) serrulatus (Fr. Q.) Leptonie denticulée (sans valeur)

Inocybe.

Inocybe peronata (Fav.) Inocybe chaussé (vénéneux)

Inocybe microspora (Lang.) Inocybe à petites spores (vénéneux)

Inocybe fuscomarginata (Kühn.) Inocybe à marge sombre (vénéneux)

Inocybe lucifuga (Fr.) Inocybe lucifuge (vénéneux)

Naucoria.

Naucoria pellucida (Q.) Naucorie pellucide (sans valeur)

Naucoria tantilla (Fav.) Naucorie très petite (sans valeur)

Hebeloma.

Hebeloma alpinum (Fav.) Hébelome alpin (comestible très médiocre)

Hebeloma versipelle (Fr.) Hébelome changeant (comestible indigeste)

Cortinarius.

(Myxarium) alpinus (Boud.) Cortinaire alpin (comestible incertain ?)

(Hydrocybe) subtilior (Fav.) Hydrocybe presque lisse (comestible ?)

(Telamonia) pulchellus (Lang.) Télamon élégant (comestible ?)

Stropharia.

Stropharia (Fr.) Strophaire semi globuleux (non comestible)

Psathyra.

Psathyra subnuda (Lang.) Psathyre peu fibreux (comestible ?)

Conocybe.

Conocybe coprophila (Kühn.) Conocybe des bouses (comestible ?)

Coprinus.

Coprinus flocculosus (de C. Rom.) Coprin floconneux (sans valeur)

Coprinus pseudoradiatus (Kühn. Joss) Coprin faux radiatus (sans valeur)

Lepiota.

Lepiota alba (Bressa) Lépiote blanche (comestible ?)

Psalliota.

Psalliota campestris (Lang.) (abondante). Psalliote, rosé des champs (comestible excellent)

Russula.

Russula emetica-alpestris (Boud.) Russule émétique alpine (non comestible)

Calvatia.

Calvatia caelata (Bull.) vespe de loup ciselée (comestible à l'état très jeune)

Lycoperdon.

Lycoperdon candidum (Pers.) Lycoperdon très blanc (comestible à l'état très jeune)

Lycoperdon pusillum (Pers.) Lycoperdon minuscule (sans valeur)

Lycoperdon umbrinum (Pers.) Lycoperdon sombre (comestible très jeune)

Bovista.

Bovista nigrescens (Pers.) Boviste noircissante (comestible très jeune)

Bovista plumbea (Pers.) Boviste gris de plomb (comestible très jeune)

La seconde exploration mycologique le 16 septembre 1968 à l'intérieur des limites du Parc National, a été faite dans le secteur nommé la Séteria, vers le fond d'Aussois, rive gauche du torrent, le Pluviomètre jusqu'au replat du nouveau chalet et jusqu'à environ 2600 m d'altitude. Cet itinéraire sur terrain a été choisi par notre guide, M. Gros de Termignon, Inspecteur du Parc National de la Vanoise. Géologue, naturaliste passionné il nous a trouvé isolément des espèces intéressantes. Nous étions aussi aidés toute la matinée par M. H. Robert de Saint-Jean-de-Maurienne.

Boletus.

Boletus luteus (Lin.) Bolet jaune (comestible)

Hygrophorus.

Hygrophorus aurantiosplendens (Hall.) Hygrophore orangé resplendissant (comestible ?)

Hygrophorus conicus (Fr.) Hygrophore conique (comestible indigeste)

Hygrophorus pratensis (Pers.) Hygrophore des prés (bon comestible)

Hygrophorus niveus (Scop.) Hygrophore blanc de neige (comestible)

Hygrophorus laetus (Pers.) Hygrophore à belles couleurs (sans valeur)

Hygrophorus coccineus (Scop.) Hygrophore rouge écarlate (comestible)

Hygrophorus glutinipes (Lang.) Hygrophore à pied visqueux (sans valeur)

Hygrophorus puniceus (Fr.) Hygrophore rouge ponceau (coquelicot) (bon comestible)

JARRET

le champion du beau vêtement

23, Place Hôtel-de-Ville, 23

CHAMBERY

Marasmius.

Marasmius androsaceus (Quel.) Marasme fleur d'androsace (sans valeur) Marasmius fuscopurpureus (Fav.) Marasme brun pourpré (sans valeur) Marasmius dryophillus (Bull.) Marasme des chênes (comestible médiocre)

Mycena.

Mycena stellata (Fr. Lang.) Mycène étoilé (sans valeur) Mycena actiles (Rick.) Mycène couleur d'aïrain (sans valeur) Mycena polygramma - pumila (Lang.) Mycène à pied strié, très petite (sans valeur)

Omphalia.

Omphalia flava (Fav.) Omphale blonde (sans valeur) Omphalia grisella (Wein. Karst.) Omphale grisâtre pâle (sans valeur) Omphalia rustica (Pers. Fr.) Omphale grosse (sans valeur) Omphalia cyathiformis (Kühn. Rom.) Omphale en coupe (sans valeur)

Tricholoma.

Tricholoma sulfureum (Bull. Fr.) Tricholome (tricolome) souffré (non comestible)

Laccaria.

Laccaria laccata - montana (Wöl.) Laccaire (ou clitocybe) laqué de montagne (comestible)

Melanoleuca.

Melanoleuca graminicola (Vel. Kühn.) id. (ou tricolome des graminées (comestible)

Rodopaxillus.

Rodopaxillus irinus (Fr.) Rhodopaxille à odeur d'iris (comestible excellent)

Rhodophyllus.

(Nolanea) acutissimus (Fav.) Nolanée à chapeau camus (sans valeur) (Nolanea) staurosporus (Bres. Kond.) Nolanée à spores en croix (sans valeur) (Entoloma) sericeus (Fr.) Entolome satiné (sans valeur) (Entoloma) luridofuscus (Fav.) Entolome jaunâtre sombre (sans valeur) (Leptonia) Whiteae (Murr.) Leptonie de White (sans valeur) (Leptonia) sacritulus (Kühn. Rom.) Leptonie moulurée (sans valeur)

Inocybe.

Inocybe leucoblema (Kühn.) Inocybe à voile blanc (vénéneux)

MASSIF DE LA GRANDE CHARTREUSE

HOTEL des VOYAGEURS

Ancienne Maison Collomb

Madame MARTINET, Succ.

BAR - RESTAURANT

Téléphone : 21-05

ST-LAURENT-DU-PONT

Inocybe decipienteoides (Peck. Kühn.) Inocybe à aspect d'inocybe trompeur (vénéneux) Inocybe obscura (Pers. Heim) Inocybe sombre (vénéneux)

Inocybe acuta (Boud. Fav.) Inocybe pointu (vénéneux)

Inocybe oreina (Fav.) Inocybe montagnard (vénéneux)

Inocybe canescens (Fav.) Inocybe blanchâtre (vénéneux)

Cortinarius.

(Myxacium) alpinus (Boud.) Myxac alpin (comestible ?)

(Phlegmacium) infractus (Kühn.) Phlegmac à marge brisée (non comestible)

(Hydrocybe) rufostriatus (Fav.) Hydrocybe à stries roussâtres (comestible ?)

(Hydrocybe) tenebrius (Fav.) Hydrocybe obscur (comestible ?)

Galera.

Galera hypnorum (Kühn.) Galère des hypnes (sans valeur)

Galera calpytropora (Kühn.) Galera à spores déchirées (sans valeur)

Russula.

Russula emetica alpestris (Boud.) Russule émétique alpine (non comestible)

Russula brunneiolacea (Grasw.) Russule brun violacé (comestible ?)

Russula pascua (Möll.) Russule des pâtures (comestible)

Lactarius.

Lactarius nanus (Fav.) lactaire nain (comestible ?)

Lycoperdon.

Lycoperdon candidum (Pers.) Lycoperdon : vespe de loup, blanc (comestible jeune)

Lycoperdon atropurpureum (Vitt.) Lycoperdon ou vespe de loup noir pourpré (comestible ?)

Bovista.

Bovista nigrescens (Pers.) Boviste noircissante (comestible jeune)

Bovista graveolens (Schw.) Boviste à odeur forte (comestible ?)

(1) Nous tenons à remercier M. ROBERT Henri de St-Jean-de-Maurienne qui a bien voulu accepter de nous apporter sa précieuse collaboration notamment dans la détermination parfois délicate de ces espèces montagnardes.

A. SOLEILHAC,
Déterminateur Fédéral.

Sur le problème *Lepiota helveola* Bres...

(Suite du N° 42)

Pied 30-40 × 4 (—?8) mm, subcylindrique (anormalement aplati dans l'un des deux exemplaires), légèrement tubuleux à moelle soyeuse tapissant la cavité, très pâle en haut, incarnat-rosâtre (Expo. B44) vers la base, aranéo-fibrilleux (un exemplaire) ou (l'autre) à débris vélaires apprimés rosé sale à ± 10 mm du sommet et, en dessous, des méchules disséminées, concolores aux débris mentionnés. Chair assez épaisse dans le chapeau, rose-incarnat dans le cortex et la région basale du pied; odeur insignifiante. Spores 7,8-10 × 4,3-5,2 µ, pseudo-amyoïdes, ellipsoïdes à subamyoïdes, basides 23-28 × 8,5-9,2 µ, subclaviformes, à quatre stérigmates, bouclées à leur base. Cheilocystides nombreuses, 20-30 × 9-13 µ, généralement claviformes ou subfusiformes, bouclées à leur partie inférieure. Pas de pleurocystides. Revêtement du chapeau à poils unicellulaires obtus, atteignant une longueur de 150 µ et ayant une largeur de 8-13 µ, flasques et couchés, à paroi mince, avec de rares poils raccourcis non basiformes au niveau de leur base.

Bien que les spores soient un peu plus allongées et moins obtuses au sommet que celles du néotype de Bresadola et que l'on trouve ici moins d'éléments raccourcis au niveau de la base des poils, d'autres caractères, notamment, les dimensions des spores, la présence de nombreuses cheilocystides, les caractéristiques des poils du revêtement piléique, ainsi que, évidemment, la couleur du chapeau et le manque d'un anneau persistant plaident en faveur de *L. helveola*.

Toutefois, il me faut avouer que je ne suis pas absolument sûr que *L. helveola*, même concu dans le sens restreint préconisé ici, ne soit pas aussi collectif. Il faudrait effectuer de nouvelles études sur de plus nombreuses récoltes de l'espèce de Bresadola pour être mieux fixé sur l'amplitude de variation de certains de ses caractères. En déplaçant les difficultés et en m'approchant davantage, à mon avis, de la solution du « problème *Lepiota helveola* » que mes prédécesseurs, je me sens autorisé à publier les résultats de mes recherches imparfaites.

Lepiota helveola se distingue à la fois de *L. subincarnata* et de *L. kuehni* par la plus grande largeur de ses spores et par la flaccidité et la longueur réduite des poils du revêtement du chapeau.

Par son aspect helvoloïde on pourrait être tenté de placer dans le groupe de *L. helveola* l'espèce qu'on trouve dans la « Flore analytique » de Kühner et Romagnesi sous le nom *Lepiota microsporoma* Locq. (nomen nudum). On trouvera plus loin (p. 364) une description de cette espèce qui n'appartient pas à la section *Ovisporae*.

LEPIOTA SUBINCARNATA

J. E. Lange — Fig. 5-6

Lepiota subincarnata J. E. Lange, Fl. agar. dan. 1 : 34, pl. 13 f. 1. 1935 (nomen nudum); 5 : V. 1940 (description valable).

Bonnes descriptions : Kühn. in Bull. Soc. mycol. France 52 : 223. 1936; Romagn. in Rev. Mycol. 2 :

90. 1937; Kühn. et Romagn., Fl. anal. 399. 1953.

Synonyme douteux : *Lepiota helveola* var. *barlae* Bres., Fungi trid. 2 : 4. 1892 = *Lepiota mesomorpha* (Bull. ex Fr.) Kummer sensu Barla, Champ. Alpes-marit. 31, pl. 16 f. 12-17. 1888, fide Bresadola; Bresadola, Icon. mycol. 1 : pl. 33. 1927.

Noms mal appliqués : *Lepiota helveola*, ? R. Maire in Bull. Soc. Hist. nat. Afr. N. 7 : 187. 1916 (pro parte ?); Joss. in Bull. Soc. mycol. France 47 : 65, pl. 3. 1931; Kühn. et Romagn., Fl. anal. 399. 1953; Locq. in Friesia 5 : 293. 1956; ? Egli in Schweiz. Z. Pilzk. 37 : 169. 1959.

Lepiota forquignoni, Ricken, Blätterp. 323. 1914; J. E. Lange in Dansk bot. Ark 2 (3) : 27, pl. 1 f. d. 1915.

? *Lepiota scobinella*, Moser in Gams, Kl. Kryptfl. 2 : 120. 1953; ed. 2, 2 : 137. 1955; ? P.D. Orton in Trans. Brit. mycol. Soc. 43 (Suppl.) : 100, 224. 1960.

Matériel examiné : Pays-Bas : plusieurs récoltes, provenant surtout des bois longeant les dunes maritimes de l'île de Walcheren, Zeeland; des environs de Haarlem; etc. (L);

Italie : trois récoltes de *Bresadola*, (1) « in nemore Capp... Oct. 1891, *L. helveola* var. *barlae* »; (2) « Gocciadoro, juxta viam, 1899, *L. helveola* »; (3) « Gocciadoro, sub Abiete, oct. 1900, *L. helveola* var. *barlae* » (S);

France : Décines, dép. Isère, automne 1930, M. Josserand (fragments, L);

Suisse : « Schwarzgraben » près d'Anet, canton de Berne, le 14 oct. 1959, etc., H.S.C. Huijsman (L).

Nous avons déjà vu que *Lepiota helveola* et *L. helveola* sensu Joss. et auct. recent. plur. ne sont pas identiques. Reste à résoudre si *L. helveola* Joss. et auct. ceter. est une espèce autonome, nouvelle, ou un synonyme d'une espèce connue.

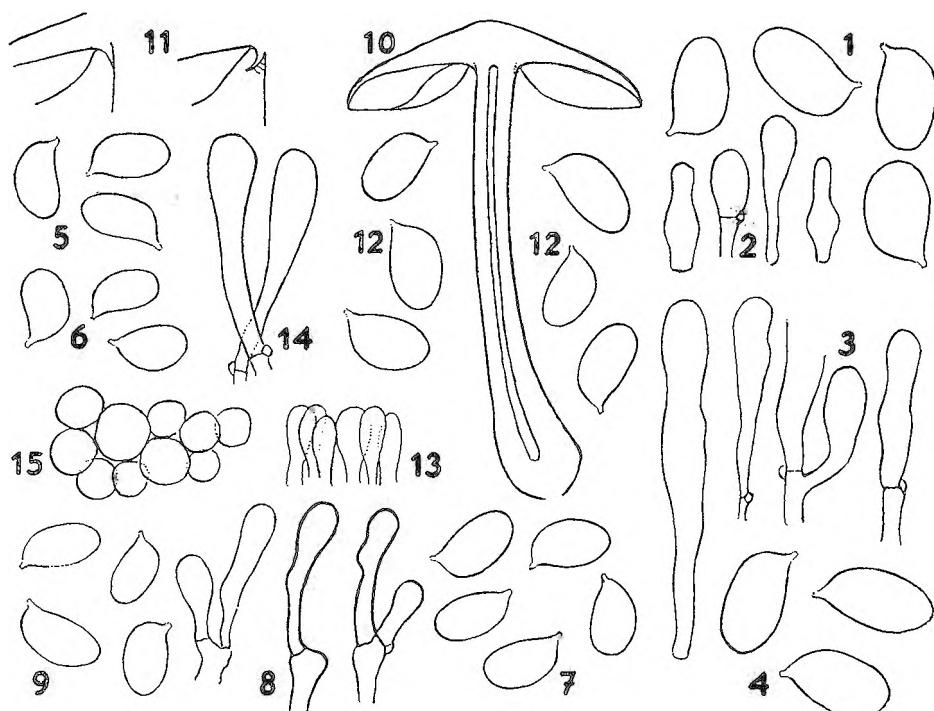
Il y a une vingtaine d'années, récoltant régulièrement *Lepiota subincarnata*, j'ai eu souvent l'occasion de me rendre compte de la grande variabilité du port et des dimensions de cette espèce. D'ailleurs, cette même variabilité se retrouve chez d'autres *Ovisporae*, p. e. chez *Lepiota brunneo-incarnata* Chodat & Martin L. *lilacea* Bres., et probablement aussi chez *L. helveola*.

N'ayant jamais négligé de comparer les spécimens frais de *Lepiota subincarnata* aux figures de la planche de *L. helveola* sensu Joss., peinte par Lignier pour Josserand (1931 : pl. 3), je ne pus m'empêcher de penser à une identité. Cependant, le manque de données exactes sur la structure du revêtement piléique dans la description de Josserand — datant d'une époque où l'on n'avait pas encore une idée de toute l'importance taxinomique des caractères microscopiques de ce recouvrement pour le genre *Lepiota* — et puis le fait que la couleur des chapeaux figurés était toujours plus ocreâtre que celle de mes spécimens frais de *L. subincarnata*, m'empêchèrent de fixer mon opinion définitivement. Aussi, je me vis dans l'obligation de remettre la solution de cette question.

Or, en 1956, Locquin, ancien élève de Josserand, après avoir donné une bonne description de *L. subincarnata* sous le nom *L. helveola* sensu Joss., se prononce ainsi : « La planche de Josserand est mal venue au tirage et la teinte rose en est malheureusement absente ». Admettant que Josserand et Locquin aient décrit la même espèce, ce qui paraît vraisemblable, on peut en conclure que dans les deux cas il s'est agi de *L. subincarnata*. Mais il y a plus.

Les caractères microscopiques d'un spécimen authentique de *Lepiota helveola* sensu Joss., reçu de M. Josserand, se sont révélés parfaitement identiques à ceux de *L. subincarnata*. Les mêmes poils du revêtement piléique, pouvant atteindre une longueur de 300-350 μ , plus rigides, à paroi plus épaisse et se déformant moins facilement

par le tapotement du couvre-objet que les poils piléiques de *L. helveola*, mais à paroi moins épaisse, avec moins de pigment de membrane et plus faciles à déformer que ceux de *L. kuehneri*. Absence d'éléments basidiformes dans le revêtement du chapeau. Exactement les mêmes spores subphaséoliformes relativement petites, surtout étroites, que *L. subincarnata*. Enfin, petit caractère, présence de rares éléments stériles, optiquement vides et dépassant un peu le niveau distal des basides, c'est-à-dire présence de cheilocystides très rudimentaires et dispersées. Voici tout un ensemble de caractères susceptibles de confirmer l'hypothèse d'une identité. Aussi, il m'est impossible de penser à une différence sur le plan spécifique de *L. subincarnata* et de *L. helveola* sensu Joss.



Figs. 1-4. *Lepiota helveola* Bres. — 1. Spores du néotype, 7,9,2 x 4,6-5,5 μ . — 2. Cellules marginales du même exemplaire. — 3. Éléments du revêtement du chapeau de dito. Les poils unicellulaires allongés, couchés chez cette espèce, dont un seul a été figuré à gauche, sont très courts (< 150 μ) comparés à ceux des autres *Ovisporae* et ont la paroi relativement très mince. A droite trois poils raccourcis qui se trouvent en petit nombre au niveau de la base des poils proprement dits et qui ne forment pas une couche continue. — 4. Spores de la récolte de Nans-les-Pins, 7,8-10 x 4,3-5,2 μ .

Figs. 5-6. — *Lepiota subincarnata* J. E. Lange. — 5. Spores d'une récolte du « Schwarzgraben », le 14 oct. 1959, 6,7 x 3,3-4 μ . — 6. Spores d'un spécimen authentique de *L. helveola* sensu Joss. de Décines, 5,7-6,7 . . . 7 x 3,3-4 μ .

Figs. 7-9. — *Lepiota kuehneri* Huijsman, ex Hora. — 7. Spores d'un spécimen de Kühner du « Paradou », Alger, 6,7-7,5 x 3,6-4,3 μ . — 8. Éléments basidiformes dressés qui forment une couche continue sur le disque du chapeau et au dessus desquels se dressent des faisceaux de poils allongés, raides, qui ne sont pas dans la figure; même exemplaire. — 9. Spores de la récolte de la forêt de la Ste Baume, 6,4-8 x 3,6-4,3 μ .

Figs. 10-15. *Lepiota ochraceofulva* P. D. Orton. — 10. Section médiane d'un carpophore. — 11. Deux schémas du collarium pendant, légèrement schématisées. — 12. Spores, 6,4-7,8 x 4,5 μ . — 13. Cellules marginales. — 14. Éléments basidiformes dressés qui recouvrent, à eux seuls, le centre du chapeau. — 15. Scalp du revêtement du centre du chapeau.

Grossissements. Section médiane (x 1), schémas du collarium (un peu plus élevé), spores (x 1540), autres éléments microscopiques et scalp (x 500).

Naturellement *Lepiota subincarnata* est quelque peu variable. Nous avons déjà vu que les dimensions et le port peuvent varier dans de larges limites. Les lamelles se trouvent parfois légèrement atténues-adnées au pied. Le pourcentage des spores subphaséoliformes est variable selon la récolte. Le nombre des cellules marginales, toujours dispersées, est aussi susceptible de varier, etc.

On peut distinguer avec sûreté *Lepiota subincarnata* de *L. helveola* et de *L. kuehneri* par le revêtement du chapeau à poils allongés, mais dépourvu d'une couche hyméniforme, par les spores légèrement phaséoliformes et par la rareté des cellules marginales.

La meilleure description de *Lepiota subincarnata* est celle de Kühner (l. c.). Il y a lieu de souligner ici que Kühner laisse entrevoir dans la discussion qu'il croit à peine à une différence spécifique de *L. subincarnata* et de *L. helveola* sensu Joss. Aussi, s'étonne-t-on que Kühner & Romagnesi, dans la « Flore analytique » (l. c.), aient placé *L. helveola* sensu Joss., comme espèce distincte, à côté de *L. subincarnata*.

Moser (1953), s'est servi du nom *Lepiota scabinella* pour indiquer un champignon qu'il a mis en synonymie avec *L. helveola* sensu Joss. et avec *L. subincarnata*. Sa description (1955) ne rappelle pas *L. subincarnata*, mais représente plutôt une forme de *L. brunneo-incarnata* à pied peu ornémenté, laquelle n'est pas très rare.

Agaricus scabinellus Fr. (1938 : 11) est une espèce très douteuse, à chapeau dépourvu de rose, dont Fries admis beaucoup plus tard (1874 : 26) jamais n'avoir vu du matériel frais. Aussi, Rea (1918 : 322, pl. 7) a-t-il repris un *L. scabinella* sans trace de rose (= « mouse grey » selon la description, ocracé sur la planche). Orton (l. c. p. 224) prétend prendre *L. scabinella* dans le sens de Rea (espèce exempte de rose) et dans le sens de Moser (= *L. helveola* sensu Joss. = *L. subincarnata* sec. Moser), tout en traitant à part *L. subincarnata*. On voit que la confusion au sujet de *L. scabinella* est complète.

Lepiota scabinella étant ininterprétable, il vaudrait mieux supprimer ce nom.

Lepiota kuehneri Huijsman. ex. Hora — Figs. 7-9

Lepiota kuehneri Huijsman. in Med. Ned. mycol. Ver. 28 : 27. 1943 (nomen nudum, pas de diagnose latine); ex Hora in Trans. Brit. mycol. Soc. 43 : 448. 1960.

Description conforme : Kühn. & Romagn., Fl. anal. 400. 1953 (pas de diagnose latine).

Nom mal appliqué : *Lepiota clypeolaroides*, Kühn. in Bull. Soc. mycol. France 52 : 228. 1936.

Matériel examiné : Afrique du Nord : fragments d'un spécimen du « Paradou », Alger, le 16 déc. 1932, leg. R. Kühner (L 960.110-374);

Italie : Andalo, près de Trente, 1901, leg. J. Bresadola (S);

France : Forêt de la Ste Baume, Var, le 8 oct. 1960, leg. H.S.C. Huijsman (L).

(Non examiné le type de Hora, voir note 1).

Au point de vue microscopique les trois récoltes étudiées montrent de petites différences. Mesures sporiques de la récolte du « Paradou » : 5,7-7,5 x 3,6-4,3 μ (mensurations personnelles), 5,5-7 x 3,2-4 μ (Kühner l. c.); Andalo : 6-8 x 4-4,6 μ ; Ste Baume : 6,4-8,1 x 3,6-4,3 μ . Les cheilocystides du matériel provenant de Andalo sont en moyenne un peu plus étroites que celles du matériel de la Ste Baume. (Les cellules marginales du matériel de Kühner étaient difficiles à découvrir sur les lamelles en mauvais état des fragments étudiés.)

La cuticule hyméniforme continue, bien que non cohérente, au centre du chapeau est à elle seule suffisante à distinguer *L. kuehneri* de *L. helveola* et de *L. subincarnata*. Les poils, ainsi qu'une partie des cellules basidiformes de la couche hyméniforme, ont un pigment membranaire très marqué et la paroi plus épaisse que les poils du chapeau des deux autres espèces. Aussi, la déformation des poils par le tapotement du couvre-objet se fait moins facilement chez *L. kuehneri* que chez *L. helveola* et *L. subincarnata*.

Macroscopiquement, *Lepiota kuehneri* s'écarte des deux autres espèces par la couleur du chapeau, plutôt brunâtre rosé que rose incarnat.

Une autre espèce, *Lepiota ochraceofulva* P. D. Orton, ressemblant quelque peu à *L. kuehneri*, a également le centre du chapeau recouvert d'une cuticule hyméniforme. Elle s'en distingue cependant sans difficulté par l'absence de poils saillants s'élevant au-dessus des cellules basidiformes et par la couleur du revêtement piléique rouille-ocracé. Une description de l'espèce de Orton, prise sur du matériel suisse, va suivre.

3. — APPENDICE : ESPECES

« NON-HELVEOLOIDES »

Lepiota ochraceofulva P. D. Orton — Figs. 10-15
Lepiota ochraceofulva P. D. Orton in Trans. Brit. mycol. Soc. 43 : 284, 313, 428-430, f. 112-114. 1960.

Spécimens décrits : Suisse : « Schwarzgraben » près d'Anet, canton de Berne, le 29 oct. 1958, leg. H.S.C. Huijsman (L).

Trouvée pour la première fois en octobre 1958, en compagnie de M. et M^{me} F. Marti au « Schwarzgraben », bois mixte sur de la terre noire (tourbe des bas marais), cette espèce était très abondante, dans ce même bois, pendant tout l'arrière-automne de 1959, à partir de la mi-octobre. En 1960 elle s'y trouvait seulement en quelques exemplaires rabougris, tandis qu'en 1961 elle n'y apparut pas du tout.

Lors de mes premières récoltes de *Lepiota ochraceofulva*, encore inédit à ce moment-là, je n'osai pas exclure la possibilité d'être en présence de *L. kuehneri*, lequel m'était encore inconnu à l'époque. Cependant, grâce à l'étude du matériel de Kühner de *Lepiota clypeolaroides* sensu Kühn. (= *L. kuehneri*) j'ai pu me rendre compte plus tard de la structure différente du revêtement piléique de ces deux espèces (cf. le dernier alinéa avant l'Appendice, p. oo). Enfin, par une heureuse récolte de *L. kuehneri*, le 8 octobre 1960, dans la forêt de la Ste Baume, j'ai pu me convaincre de la différence marquée de la couleur du chapeau, brunâtre rosé chez *L. kuehneri* et ocracé-rouillé chez l'autre.

Il est apparent que Orton (l. c.) en écrivant : « This is perhaps another candidate for *L. helveola* Bres. » a aussi tenté de rapprocher *Lepiota ochraceofulva* du groupe de *L. helveola*.

Chapeau 35-60 mm, hémisphérique-campanulé, puis conico-convexe, à la fin étalé, à mamelon peu marqué ou absent, à marge appendiculée ou fimbriée-eraillée dans le jeune âge; revêtement « brun de garance clair » (près de Ség. 182) ou rouille-ocracé (Ség. 193, 192, 191), restant uni dans la région discale et formant une calotte absolument glabre, rompu ailleurs dans une multitude de petites écailles méchuleuses apprimées ou subaprimées se détachant du fond crème sale et se raréfiant vers la marge. Lames serrées, 50-70 lamelles, lamellules de 2-3 longueurs, subventrues, crème à crème-alutacé pâle, touchant à un collarium pendant restant appliqué au pied ou

sécedent, à arête très finement fimbriée-denticulée. Pied 50-70 x 4-8 mm, tubuleux, courbé-ascendant, renflé à la base qui peut atteindre un diamètre de 8-16 mm, entouré dans la jeunesse, sauf au sommet, de bourrelets fibrillo-laineux peu cohérents, se désagrégeant en des macules ou des bandelettes brunâtres dispersées sur un fond crème sale, plutôt crème brunâtre sale vers la base. Chair fragile, moyennement charnue dans le chapeau, blanchâtre, jaunâtre sale à la base du pied; odeur faible, de poisson ou de *Lepiota cristata*, saveur insignifiante. Spores 6,4-7,8 x 4,5 μ , ellipsoïdes, pseudo-amyloïdes. Basides à 4 stérigmates, 25-29 x 7,2-8 μ , subclaviformes. Cellules marginales peu différenciées, 5-8 μ de large, formant une bande stérile. Trame des lamelles subrégulière. Epicutis hyméniforme à éléments naissant d'un lacis d'hypes richement bouclées d'un diamètre de 3,5-9 μ ; éléments basidiformes du disque allongées, 35-60 x 9-15 μ , non cohérents, formant un pavé régulier, à pigment de membrane et à rugosités épimembranaires très fines, bouclés à leur base; squamules latérales à éléments plus irrégulièrement disposés, moins allongés et surmontés de rares poils couchés, relativement étroits (5-10 μ) et à paroi mince.

Les mesures maximum du chapeau et du pied peuvent dépasser largement celles des exemplaires de la récolte décrite.

Lepiota roseo-lanata Huijsm., nov. spec.

Figs. 16-21

Lepiota microspora Huijsm. in Med. Ned. mycol. Ver. 28 : 31, 38, 1943 (« Konrad », nomen nudum); non *Lepiota microspora* Massee in Kew Bull. 1912 : 254. 1912; nec *Lepiota microspora* (J. B. Ellis) Sing. in Lloydia 5 : 132. 1942. — *Lepiota microsperma* Locq. in Bull. Soc. mycol. France 68 : 272. 1952 (changement de nom, nomen nudum); Kühn. & Romagn., Fl. anal. 399. 1953 (nomen nudum).

Pileo usque ad 25 mm diam., campanulato vel obtuse conico, dein explanato, vix umbonato, velo universali valde crasso, tormentoso-lanato, testaceo vel sordide roseo, marginem appendiculatum versus in verrucis floccosis indistincte disrupto, obducto. Lamellis subconfertis, angustis, albis vel cremeis, interdum stipite longe remotis, ad discum annuliformem conjunctis. Stipite gracili, longitudine usque ad 40 mm, latitudine usque ad 3 mm, tubuloso, pallide roseo, deorsum leviter obscuriore, vellere floccoso usque ad zonam annulatam superam cincto. Carne crassa in centro pilei, marginem versus tenuissima, alba vel subrosea; odore *Lepiotam cristatam* revocanti, sapore debili. Sporis 4,5-7 x 2,3-3 μ , ellipsoïdes vel subcylindricis, ad basin obtusis, apiculo sublaterali, leviter pseudo-amyloïdes. Basidiis 15-20 x 5-6 μ , tetrasporis. Cystidiis nullis (?). Cuticula (= velo universali pilei) ex hyphis tenuibus cylindricis fragilissimis intertextis cellulisque vesiculosis dispersis composita. Hyphis effulbatis.

Ad folia decidua. Typus in Herb. Lugd. Bat. (L. 955. 81-475).

Chapeau atteignant un diamètre de 25 mm, obtusément conique ou campanulé, puis étalé, à mamelon large et peu marqué, à revêtement très sec, très épais, tomentueux-laineux, incarnat-rosé, rose brique ou rose sale lavé de lilas, vaguement rompu en verres floconneuses vers la marge appendiculée et longtemps incurvée où peut apparaître, ça et là, un fond ocracé. Lames assez serrées, lamelles \pm 45, lamellules de 2 longueurs,

blanches à crème, attachées à un disque en collarium assez large qui peut se séparer du stipe par un sillon circulaire. Pied grêle atteignant une longueur de 40 mm et une épaisseur de 3 mm, continu avec le chapeau, cylindrique, égal, subflexueux, bientôt tubuleux, à fond rose pâle, sauf à la base et au sommet revêtu d'une toison de la même couleur que le revêtement piléique, déchirée de bonne heure en flocons et limitée en haut par une zone \pm annuliforme. Chair blanche à rosée, épaisse dans le centre du chapeau, extrêmement mince dans la région marginale; odeur faible, rappelant *Lepiota cristata*; saveur faiblement amarescente (?). Spores 4,5-7 x 2,3-3 μ , faiblement pseudo-amyloïdes, ellipsoïdes ou subcylindriques, parfois légèrement cambrées, à base plus ou moins tronquée et à apicule sublatéral. Basides 15-20 x 5-6 μ , tétrasporiques. Trame des lamelles peu régulière. Cheilocystides nulles (d'après la description de 1943; maintenant les lamelles, en mauvais état, n'en permettent plus la vérification). Revêtement piléique constitué d'hypes très emmêlées d'une largeur de 3-9 μ , très fragiles, souvent resserrées aux cloisons, à paroi mince, à pigment de membrane ocracé; parmi les hypes se trouvent éparpillées des cellules vésiculeuses en petit nombre, d'une largeur d'environ 20 μ et de double ou triple longueur. Boucles absentes.

Matériel examiné : Pays-Bas : près de Roermond, province de Limbourg, le 15 nov. 1938, leg. C. Ph. Verschueren, un petit groupe sur des feuilles mortes (hêtre ?) (type; L. 955.81-475).

Konrad (1928 : pl. 13) a figuré (au moins) deux espèces ininterprétables sous le nom *Lepiota brunneo-incarnata*. L'une d'elles, à laquelle appartiennent les figures des spécimens à pied allongé et aux spores petites ressemblent il ne peut plus à *Lepiota roseo-lanata*. Aussi, croyant à une identité, Huijsman (1943) a indiqué l'actuel *L. roseo-lanata* sous le nom *L. microspora* « Konrad », dont il avait emprunté l'épithète spécifique à la désignation « *L. brunneo-incarnata* forme *microspore* » de Konrad (1927 : 147). L'étude du dessin original et des notes manuscrites accompagnantes de Konrad, conservés à l'Institut de botanique de Neuchâtel, a mené cependant à une toute autre conclusion. L'original montre un champignon à revêtement piléique vraiment brun, couleur largement différente du rosé des figures correspondantes de « *Icones selectae Fungorum* »; elle est même qualifiée de « bistre-noir, lie de vin, purpurin chocolat » dans les notes manuscrites. Cette gamme de couleurs associée aux petites spores permettent de supposer que Konrad ait eu en mains *Lepiota fuscovinacea* Moller & J.E. Lange, supposition corroborée parce que, plus tard, Konrad (1948 : 83) a mis en synonymie, à tort, *Lepiota microspora* à *L. fuscovinacea*.

Il est donc établi dans la mesure du possible, quelque improbable que cela puisse paraître à première vue, que les champignons à pied allongé de la planche 13 de « *Icones selectae Fungorum* » de Konrad & Maublanc représentent *Lepiota fuscovinacea* d'une façon absolument méconnaissable. Voici un exemple de plus (4) susceptible de souligner combien il est malaisé de juger des champignons d'après les icônes et combien il est nécessaire de conserver les champignons figurés, mesures trop souvent négligées, même par des auteurs comme Konrad et J. E. Lange.

(à suivre)

La Culture des PSALLIOTES

(SUITE DU N° 42)

En principe, 6 à 8 jours après, la température baisse et le fumier est prêt à être rentré en cave. Il arrive cependant que, lorsqu'il était trop frais et trop pailleux au départ, une seconde retourne s'avère nécessaire. La maturation doit de toute façon se faire en cave ou en local clos, ce qui évite les déperditions de chaleur et d'humidité et fait gagner un temps précieux. C'est à ce moment qu'il est apte à être placé dans les caisses ou à former les meules qui recevront

La réussite de ces opérations n'est pas absolument certaine et le fumier peut avoir le blanc de culture. des défauts. S'il n'est pas assez fermenté on le dit « vert » et il faut le garder plus longtemps en cave avant de l'utiliser. Mal traîillé, il est « gras » et ne convient pas à la culture des Psalliotes, on a la ressource de le vendre à un maraîcher. Trop fermenté, il s'est « brûlé », il est desséché et s'effrite, il ne peut être utilisé qu'avec circonspection et doigté.

Même encore actuellement, beaucoup de cultivateurs placent leur fumier en meules. On appelle ainsi des sortes de demi-cylindres plus ou moins volumineux et plus ou moins parallèles. Ces meules sont disposées soit à même le sol, soit, dans le cas de cultures superposées, sur des étagères. En général, on les forme d'une hauteur de 30 à 45 cm et d'une largeur égale, les plus importantes dans les locaux les plus froids pour que la fermentation du compost donne plus de chaleur interne. Suivant l'importance ou le modernisme de l'exploitation, le montage des meules est fait à la main ou au moule.

On a cependant de plus en plus tendance à cultiver en caisses. Celles-ci, en bois dur, ont de 70-80 cm de large et 120 cm de long avec une profondeur de 25-30 cm. Même remplies de fumier, on peut les transporter d'un local en un autre, les opérations d'ensemencement pouvant se faire dans une salle appropriée et les salles de culture proprement dites sont vidées après épuisement du compost. Il est facile de les nettoyer à fond et désinfecter aussi bien les caisses que les locaux. Cet avantage est très appréciable en cas de parasitage d'une ou plusieurs caisses qu'il suffit de transporter dehors, ce qui évite le risque de contagion du restant de la culture. Elles sont empilées en quinconce, les unes sur les autres, jusqu'à hauteur désirée. On peut facilement surveiller les récoltes et, d'autre part, elles demandent un espace beaucoup plus réduit que les meules, ce qui permet bien souvent de les installer dans une pièce climatisée.

OPERATIONS DE CULTURE PROPREMENT DITE

Le fumier étant disposé en meules ou en caisses, il s'agit de l'ensemencer. Cette opération se nomme le « lardage ». Les « lardons » de blancs de culture pure, morceaux de la grosseur d'une noix, sont bouturés dans le compost à 2-3 cm de profondeur et disposés en quinconce tous les 15-20 cm. A partir de ce moment, la température devra être maintenue de façon uniforme à 24° C pendant toute la durée de la poussée et de l'envalissement du compost s'il est en caisses, soit environ d'une quinzaine. Dans la culture en meules, qui se pratique plus spécialement dans les anciennes carrières (ou sous-sols de même genre) la température ambiante étant plus faible, généralement aux environs de 14° C, l'envalissement par la masse des filaments mycéliens demande 3 à 4 semaines. Lorsqu'il est complet et bien régulier, on procède au « gobetage », opération qui consiste à recouvrir la meule d'une couche de terre appropriée d'environ 2 cm, ou la surface de la caisse de quelques mm. Son rôle est de favoriser la fructification en créant un obstacle qui limite en longueur la poussée du mycélium, elle le force ainsi à s'épaissir et à former des noyaux. De plus, il favorise la récolte en protégeant les primordias, il isole la masse de compost des variations de température et d'hygrométrie et empêche partiellement la contamination par les bactéries ou la destruction par les insectes nuisibles.

La terre du gobetage doit réunir les caractères suivants : rester poreuse et garder l'eau sans excès, être calcaire et ne contenir qu'une faible proportion d'humus. Il est à noter que le calcaire possède l'avantage de corriger la tendance acidifiante de la poussée des carpophores. En France, on utilise généralement un mélange de débris de carrière pulvérisée et de la terre vierge, cette dernière dans la proportion d'un quart. Après avoir bien mélangé et criblé le tout, on l'arrose avec de l'eau désinfectée par 0,5 % de chlorure de chaux.

La meule est d'abord bien égalisée par un tapotage à la main, puis le mélange est étalé à sa surface à la pelle de bois de façon aussi égale que possible et bassiné à l'arrosoir. Le lendemain, on le taloche à la pelle de bois pour le faire adhérer au compost et parfaire son égalisation. On peut aussi à ce moment le poudrer avec un désinfectant en ayant soin, pendant cette opération, d'arrêter la ventilation.

On entretient l'humidité après le gobetage par arrosages du sol entre les meules, il est possible aussi d'arroser en pluie le revêtement, mais il faut prendre garde à ce que l'eau ne ravine pas la terre et ne pénètre pas dans la masse de fumier.

Avec les caisses, l'opération est plus simple, après avoir parsemé de façon aussi régulière que possible quelques mm du mélange, on maintient l'humidité par arrosage en pluie ou brouillard. Les caisses empilées dans la salle de récolte sont maintenues à la température de 12-15° C, dans une atmosphère humide à 75-80 %, l'humidité du compost devant être de 45 %. Aussi bien pour la culture en caisses qu'en meules, il faut que la ventilation soit régulière et continue.

RECOLTE

Quatre à cinq semaines après le gobetage, les premières fructifications apparaissent sous forme de petits grains sphériques à la surface et, environ trois semaines après, les carpophores sont à point pour la récolte. Ils présentent des chapeaux encore fermés, mais de bonne grosseur (variable selon la race cultivée), bien fermes, et dont les lamelles sont encore cachées par les voiles.

Une cueillette trop hâtive correspondrait à une perte de poids, trop tardive à un épuisement des éléments nutritifs du fumier. La récolte se fait quotidiennement, mais tous les six ou sept jours il y a une volée, c'est-à-dire que ce jour-là, elle est plus abondante.

Pour cueillir le champignon, il faut le prendre par le chapeau et le tordre légèrement sur lui-même avant de le soulever, cette torsion évite de léser les primordias avoisinants. Il doit être mis directement dans le panier de livraison pour éviter toute manipulation, cette dernière étant une cause de déprédition.

Il est important, pour éviter la contagion, ou tout au moins la limiter, de toujours effectuer la récolte en commençant par les cultures les plus récentes pour terminer sur les plus anciennes. Si pour une quelconque raison, la récolte devait avoir lieu deux fois au cours d'une journée, il faudrait laisser la première sur place et ne la mettre en paniers qu'avec la seconde afin d'éviter l'échauffement. La durée de la récolte est très variable. En meules, elle peut se situer entre deux et six mois selon la plus ou moins forte température des lieux de culture. En caisses placées dans une pièce climatisée, ce temps est nettement plus court. Dans l'un ou l'autre cas, le rendement total est de l'ordre de 5 à 10 % du poids du fumier.

Après chaque récolte, tout champignon malade, tout « grain » détaché, doivent être enlevés et détruits soit par le feu, soit par la chaux vive. Le récolteur devant lui-même désinfecter ses mains, nettoyer ses vêtements et chaussures, avant de pénétrer dans le local suivant.

Lorsque les carpophores ont poussé en groupes denses, après récolte complète de la touffe, il reste à la base une agglomération de débris qui est particulièrement pro-

pice à l'infection. Cette sorte de trou devra être nettoyé, puis refermé avec de la terre de gobetage. À la suite de chaque récolte, la surface de la culture est pratiquement dégarnie de fructifications, on en profite pour l'arroser en tenant compte de ses besoins. C'est qu'alors le risque de tacher les futurs champignons est beaucoup plus réduit qu'en pleine poussée.

La culture épuisée, il faut enlever ou les caisses, ou les corps de meules et nettoyer soigneusement le sol. Les locaux seront désinfectés par pulvérisation d'une bouillie insectico-fongicide composée de 2 kg de sulfate de cuivre et 1 kg d'hexachlorocyclohexane dans 100 litres d'eau. Cette désinfection doit s'étendre aux voies d'accès, abords, matériel et outillage. On doit partir du principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir et les soins d'hygiène et de désinfection, pour exagérés qu'ils puissent sembler, sont toujours payants.

ENNEMIS ET MALADIES DES PSALLIOTES DE CULTURE

On peut distinguer deux catégories d'ennemis des cultures : 1° les insectes et autres animaux ; 2° les maladies d'origine fongique ou bactérienne.

Par eux-mêmes, les animaux autres que les insectes causent peu de déprédatations, qu'il s'agisse de rongeurs, de limaces, de cloportes, etc., mais ils sont susceptibles de porter des germes de maladies et c'est là une des principales raisons de les détruire.

Les insectes causent plus de dégâts ; certains coléoptères désagrégent le gobetage et sectionnent les cordons mycéliens, parmi eux il faut citer le *Laeomosthenus terricola* ou « Curé » et l'*Aphodius fimetarius* ou « Suisse ». Les moucherons à l'état adulte disséminent spores, bactéries et acariens dangereux ; à l'état de larves ils attaquent le blanc et gênent la production, les plus communs sont les *Sciaras* dont la larve blanche possède une tête noire, et les *Phorides* à larve entièrement blanche. Leur propagation est très rapide, une femelle pond environ un millier d'œufs qui, en trois semaines, peuvent donner autant d'insectes parfaits. Quant aux acariens, ils causent des dégâts sensibles, le *Tyropglyphus sp.* ou mite rouge, le *Linopodes antennaeipes* ou mite blonde, le *Ceratophysella armata* ou mite noire sont les plus communs et les mieux connus.

Quels que soient les dégâts causés par les précédents ennemis des cultures, on doit admettre qu'en réalité, les vraies maladies ont pour cause des champignons ou des bactéries. Plusieurs de ces dernières, encore mal déterminées, attaquent les carpophores en surface et y forment des taches bien délimitées, de couleur brun-rouille, qui ont donné son nom à la maladie : « les taches ». Le *Bactérium Tolasi* provoque la « Goutte » qui attaque le champignon profondément ; les fructifications deviennent visqueuses, hygrophanes, sécrètent des gouttelettes et finalement tombent en déliquescence.

Loupes et Microscopes pour Mycologues

CENTRE OPTIQUE TASSERA

Société Anonyme au Capital de 129 000 F

3, Rue Montorge, GRENOBLE

Téléphone : 44-04-39

SUCCURSALES :

10, Rue du Breuil, 38 - LA MURE

11, Av. A.-Croizat, ST-MARTIN-D'HERES

TÉL. 87.70.33

CHAMPIGNONS DU NORD ET DU MIDI

La bibliographie mycologique vient de s'enrichir d'un remarquable ouvrage de vulgarisation : « Champignons du Nord et du Midi » dont nous devons la composition à M. André Marchand, mycologue de grand talent, président fondateur de la Société Mycologique des Pyrénées méditerranéennes à Perpignan.

Cet atlas en couleurs que j'ai eu l'occasion de présenter aux déterminateurs alpins, lors du colloque de La Léchère-les-Bains, complète admirablement par sa qualité, sa clarté et son originalité, la collection des ouvrages de Maublanc, Heim, Romagnesi, M^{me} Le Gal, Jacottet et Duperrex qu'utilisent tous les amateurs.

La présentation de l'ouvrage de M. Marchand est particulièrement soignée, son texte très aéré, d'une lecture attrayante dont l'impact n'échappera à personne. On reconnaît là les qualités du pédagogue, désireux de faciliter la communication au maximum, en incitant le lecteur à une exploration complète des caractères botaniques de l'espèce.

L'auteur accompagne toujours la fiche signalétique du champignon d'une série de remarques sur l'écologie, l'habitat, les poussées, et souligne très habilement des détails qui donnent la clé de la détermination ou de la différenciation avec des variétés ou des espèces très voisines. Ces remarques ont une très grande importance, car elles invitent le débutant à une observation très minutieuse, et elles apportent à l'enseignant-mycologue chargé de la diffusion des connaissances auprès des membres de sa société des éléments qui donneront à son cours beaucoup d'originalité et d'intérêt.

Meubles Galque AU CONFORT



Magasins, 7 et 9, Avenue Jules-Ravat

Fabrique et exposition : Rue Faige-Blave

38 - VOIRON

La Sté Vizilloise de Construction

20, Rue de la République, VIZILLE

Téléphone : 88-13-42

vous propose :

19 logements tout confort aux Mattons

VIZILLE Commerces dans galerie commerciale à Vizille et à Champ-sur-Drac

15 Villas de 4 à 6 pièces à JARRIE

Ajoutons que des notes sur la comestibilité et la valeur gastronomique des espèces décrites apportent aux mycophages les satisfactions qu'ils attendent.

Mais je crois que c'est par la qualité exceptionnelle de ses photographies en couleurs que cet ouvrage dépasse le niveau de toutes les publications du même genre qui sont parues jusqu'à ce jour. Quand on sait combien il est difficile sur le plan technique de réaliser la parfaite fidélité des couleurs et la netteté absolue des très gros plans, on est émerveillé par l'art et les talents de photographe de M. Marchand. Les illustrations en couleurs de l'ouvrage, grâce à une habile composition, font remarquablement ressortir, au premier coup d'œil, les caractères fondamentaux de nombreuses espèces. Parmi tous ces clichés de belle facture, ceux relatifs aux morilles ont particulièrement retenu mon attention.

La richesse des illustrations de cet ouvrage, directement utilisable sur le terrain, grâce à son format de poche et à la grande solidité de sa reliure, est une véritable invitation à la lecture.

Nous ne pouvons que féliciter M. Marchand pour l'excellent travail qu'il a réalisé en faveur de l'enseignement de la mycologie et de la diffusion des connaissances sur les champignons.

Nous conseillons à tous les amateurs de compléter leur bibliothèque par l'achat de cet ouvrage distribué par Hachette au prix abordable de 43,90 F. Ils s'adresseront dans ce but, par le canal de leur société, au responsable de notre « Service des achats », M. Emile Abba, 24, place Sommeiller à Modane (Savoie).

Le Président fédéral : Roger GIREL.

" Un Atlas original et de haute qualité "

Pour vos lunettes un Spécialiste

A. David-Menriet

Opticien Diplômé

1, Av. Dugueyt-Jouvin, VOIRON

20, Rue de l'Hôtel de Ville - LA COTE-ST-ANDRÉ

APERÇU sur le genre *Paneolus*

(SUITE DU N° 43)

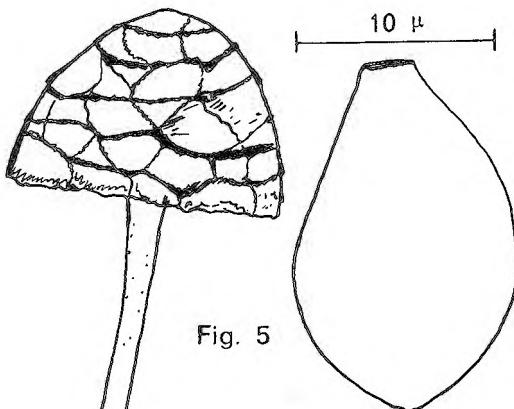
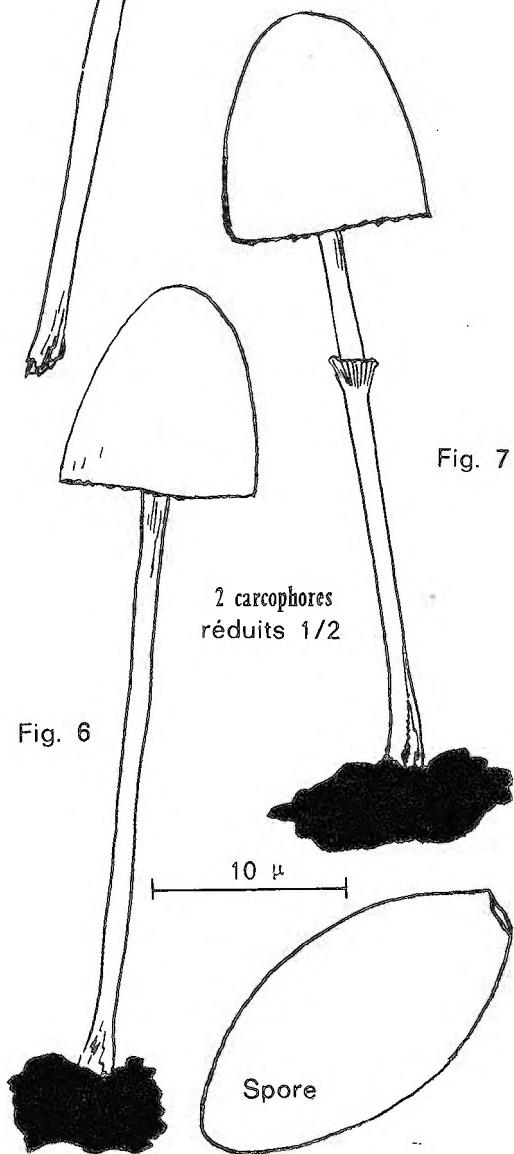


Fig. 5



(Identique pour les 2 espèces)

P. PAPILIONACEUS. Frex Bul. (Fig. 5)

Espèce très voisine de *P. Campanulatus*.

Chapeau : Chapeau hémisphérique blanchâtre. 2 à 4 cm de diamètre. Crevassé chez l'adulte et dans la vieillesse. Aspect plus massif que celui de *P. Campanulatus*.

Pied : Blancharâtre. 8 à 15 cm de long.

Spores : 14 - 16 x 9 - 11.

Habitat : Fumier. Matières stercorales.

P. PHALAEALARUM. (Fr.) Quélet. (Fig. 6)

Espèces de grande taille. Spore ENORME.

Chapeau : Très grand pour le genre. 4 à 8 cm de diamètre. Campanulé. Obtus. Cuticule visqueuse. Blanc crème tout au plus argilacé.

Marge : Discrètement appendiculée.

Lames : Noires à arête blanche. Chrysocystides sur les faces.

Pied : 8 à 20 cm de long. Plein blanc. Pas d'anneau.

Spores : Noires en tas. Ellipsoïdes. 18 - 22 x 10 - 12 μ.

Habitat : Endroits humides, sur le fumier de cheval.

b) Un anneau

P. SEPARATUS. Fr. ex L. Semiovatus (Lund et Nam). (Fig. 7)

Chapeau : 3 à 8 cm de diamètre. 8 à 18 cm de long. Rigide creux, un peu bulbeux à la base. Un anneau souvent taché de noir par les spores. Parfois absent chez l'adulte âgé, ou alors accolé à la marge du chapeau.

Marge : Discrètement appendiculée.

Lames : Noires à arête blanche.

Spores : Noires en tas.

Ellipsoïdes.

18 - 21 x 10 - 12 μ.

Habitat : Endroits humides, sur le fumier de cheval.

Recommandations pour l'étude des *Paneoles*.

Récolte : Noter si la récolte a lieu sur matière stercorale ou dans l'herbe. Manipuler avec soin le pied pour ne pas faire disparaître la pruine. Chercher immédiatement si la marge du chapeau est appendiculée ou non (on examinera des individus de tout âge).

Noter immédiatement la coloration du chapeau, car elle peut complètement changer en une heure ou deux.

Examen microscopique : Aisé, car les spores sont très grosses et très colorées (non transparentes). Elles résistent à la décoloration par $H^2 SO_4$ concentré. On mesurera avec soin la taille des spores. Les cystides seront recherchées sur les faces de plusieurs fragments de lames (avant d'affirmer leur présence ou non).

Alain GERAULT

(Société Mycologique du Chablais)

LES LACTAIRES

INTRODUCTION

Un des chapitres les plus déroutants de la Mycologie, les lactaires et les russules, autrement dit les **Astérospores**. Tout le monde connaît les lactaires parce qu'ils donnent du lait, et les russules ne sont guère que des lactaires sans lait. Les deux genres ont deux points communs : leurs spores, au microscope, apparaissent hérissées de pointes, d'où le nom de cette famille, et d'autre part, ces champignons ne sont constitués que par des cellules rondes entassées bout à bout. Ils ont des lamelles comme beaucoup d'autres, mais la formation de ces lamelles est telle que l'organe ici n'est pas la lamelle mais la vallécule c'est-à-dire l'espace qui sépare deux lamelles. Ces particularités suffisent pour qu'on ne sache quoi faire de ces deux genres, qui semblent se rattacher à rien et se trouvent isolés parmi les autres. Peut-être sortent-ils d'une souche parallèle et dont les ancêtres sont perdus pour toujours, si bien qu'ils font le désespoir des phylogénistes qui ne tarissent pas d'hypothèses à leur sujet.

Quand on saura de plus, que ces deux genres sont très difficiles et qu'ils sont encore très mal connus, qu'il faut de nombreuses années de pratique pour pouvoir en nommer les espèces sans être ridicule, et que leurs plus grands spécialistes demandent un délai pour déterminer un spécimen quand il ne s'agit pas d'une espèce absolument commune, on devinera qu'il y a là un domaine réservé à ceux qui ont de la patience et un flair sans défaut. Mais il ne faut pas désespérer, car tout s'apprend, pour qui veut s'en donner la peine, et c'est un sport intellectuel de premier ordre.

Ces deux genres irritent encore l'attention pour une autre raison : ils sont si voisins que manifestement l'un des deux est sorti de l'autre. Leur garent par quelques espèces de russules qui ont absolument l'apparence des lactaires. Sur le terrain, il est souvent difficile de dire si l'on a affaire avec *Russula delica* ou avec *Lactarius velutinus*. La ressemblance est telle qu'on songe tout de suite à un cousinage immédiat, et on n'a sans doute pas tort. On admet aujourd'hui et provisoirement que les russules sont des lactaires très évolués et d'autres plus évoluées qu'elles sont moins « lactéries ». En effet, si les grosses russules blanches qui font la transition peuvent prêter à méprise, les plus éloignées, généralement petites, fragiles, de chair très mince et à spores colorées semblent bien être les dernières venues et les plus rentables si on veut considérer leur productivité sporale. Il y a en tout cas matière à amples réflexions, et si la plupart des hypothèses formulées à ce sujet sont tout à fait hasardeuses et se détruisent d'elles-mêmes, il ne faut pas s'en plaindre. La science n'est jamais faite que d'erreurs corrigées, et une erreur intelligente est quand même un pas vers la vérité.

Yves ANTHOINE
(Société Mycologique d'Annecy)

Les noms vulgaires des champignons

PAR G. BECKER

Ces noms vulgaires, on les méprise, et on a bien raison, au moins scientifiquement. Car on a signalé depuis longtemps tous leurs vices : ils patoient selon les provinces, ils changent d'un village à l'autre, le même désigne des espèces différentes et ils ne peuvent conduire le débutant qu'à une extrême confusion. Quand un brave homme me dit qu'il a trouvé des mousserons, je dois traduire selon le moment de l'année : *Tricholoma Georgii*, *Agaricus campester*, *Rhodopaxillus irinus*, *Clitocybe geotropa*, *maxima* ou *gigantea*. Les petits-gris désignent *Tricholoma terreum* (et tout le groupe) et *Clitocybe nebularis*. Les bisottes sont toutes les Russules, et ainsi de suite. Toutefois ces noms existent, et comme tel ils méritent un peu qu'on les examine. C'est donc à une promenade mycologique que je vous convie aujourd'hui.

Un tout petit nombre nous sont arrivés du latin, et ce sont comme par hasard les méridionaux : la truffe (*Tuber*) grâce à une métathèse consonantique et l'orange, qui vient sans doute par contraction d'un « *auri-fungus* » quelconque, le champignon d'or, plutôt que de *aurantius* qui eût fait comme il a fait orange. Dans le nord, je ne vois que les colombettes qui désignaient autrefois tous les champignons blancs (*Tricholoma Georgii*, *Lepiota naucina*) comme les colombes, et dont le nom fut transporté par Jean Bauhin, je crois, à notre *Tr. columbetta* d'aujourd'hui, qui est tout autre chose ; et puis les coulemelles, colombelles, couamelles et autres, dont l'étymologie semble bien être *columella*, petite colonne, et qui désignait les champignons à long pied comme *Lepiota procera*. Si golmotte, qui est le nom lorrain d'*Amanita tubescens* a pris un autre sens, il faut admettre que le mot, perdant son sens primitif a fini par désigner tous les champignons à écailles, par analogie avec *L. Procera*. Quant à la forme golmotte, elle s'explique ainsi : le suffixe *ot*, *otte*, est régulier pour le diminutif dans tout l'est de la France. La substitution de *g* sonore à l'initiale au *c* sourd est dû à la syncope intérieure qui a provoqué l'assimilation de la gutturale sourde au groupe sonore *Im*.

Pour les autres noms, ils ont deux origines bien différentes : la couleur et la forme. La couleur donne lieu aux petits-gris, aux jaunettes, roussottes et rouzilles qui sont les chanterelles, aux pieds-bleus, aux oranges blanches ou vertes, qui ne sont pas loin de rappeler la fameuse « cage de fer en bois » du Mont St-Michel, admirée par les demoiselles Fenouillard.

On en citerait bien d'autres, mais c'est la forme qui a le plus inspiré les « créateurs » anonymes des noms populaires. Ici la catachrèse est reine. On désigne le champignon du nom d'un objet qui lui ressemble, emprunté le plus souvent au règne animal, ou aux légumes. Ainsi Chateaubriand, dans sa célèbre description des chutes du Niagara, décrit un vieux tronc d'arbre penché sur l'abîme et couvert de potirons. L'édition critique de M. Levaillant lui-même est muette à cet endroit, personne n'étant obligé de savoir qu'on nommait autrefois potirons tous les champignons lignicoles. Citons encore la Trompette des Morts ou de la Mort, le lièvrot, ou poule de bois qui désigne *Polyporus frondosus* ou *umbellatus* (appelés aussi choux-fleurs), la langue de bœuf ou pied de mouton (*Hydnus repandum*), l'oreillette (divers pezizes), les vases de loup, trace d'une croyance magique à la génération spontanée, qui par une catachrèse nouvelle qualifient le crâne chauve des professeurs, les gros pieds, nos honnêtes cèpes. A propos de cèpes, on ne sait si le nom vient de *cippus*, comme le cep de vigne, ou de *cepa*, qui signifie oignon. La deuxième hypothèse me semble plus vraisemblable. Cèpe se prononce partout avec un *é* long qui indique une autre origine que *cep*.

Il y a aussi les chanterelles frisées, qui sont les Clavaires. Dans ce cas l'instinct populaire a devancé la sagacité des classificateurs. Mais les Clavaires s'appellent aussi menottes, doyottes (petits doigts) ou barbes de bique. Le bonnet d'évêque désigne beaucoup de champignons violettes, l'oreille de bois les Pleurotes, et les chaises de crapauds rassemblent tous les Bolets versicolores. Il est remarquable que les Bolets n'aient pas de noms dans le nord de la France. C'est qu'ils n'y sont connus et consommés que depuis peu de temps, parce que la cuisine du nord ignorait la friture qui leur est nécessaire pour les rendre mangeables. Tandis que dans beaucoup de régions du Midi, le mot champignon ne désigne que des cèpes, le reste étant inconnu et méprisé.

Je ne puis m'empêcher de citer quelques noms particuliers à ma région mais qui sont instructifs. On pourra, grâce à eux, saisir sur le vif comment s'opèrent les déformations populaires des mots savants.

Le Docteur Quelet avait formé à Hérimoncourt un certain nombre de collecteurs auxquels il s'était efforcé d'inculquer les noms latins des champignons. Il en est resté quelques traces, mais lesquelles ! Si l'on vient vous offrir des girotrottes, ce sont des Clitocybes géotropes. Que s'est-il passé ? Le préfixe ou plutôt l'élément géo ne dit rien à un Français illettré. Il a donc été assimilé à giro qu'on trouve dans girofée ou dans giroule (dont je ne vois pas l'origine). Quant à la finale ope, inconnue dans la langue parlée, elle est devenue ote, diminutif classique en franc-comtois et le barbare géotrope est devenu girotrote, qui vous a un petit air saugrenu mais parfaitement autochtone.

Voici maintenant le nébatard. Il s'agit de *Rhodopaxillus nimbatus*. Par quel miracle en est-il venu là ? Rappelons-nous d'abord que Quelet l'appelait *Gyrophila nimbata*, ce qui donnait nimbata tout court. Autant de syllabes vides de sens pour l'oreille des simples. La finale bata s'est pourvue d'un r qui lui donne une consonnance connue, et le nim du début, inintelligible, a perdu sa nasalisation et s'est réduit à né, familier à l'oreille. L'ensemble se trouve donc formé de deux éléments clairs, et dont l'ensemble énigmatique n'effraye pourtant pas les cerveaux naïfs.

De même *Tricholoma nudum*, qui était pour Quelet, *Gyrophila nuda*, c'est-à-dire nuda tout simplement, est devenu par je ne sais quel mystère le nura. Ici, j'avoue ne pas voir à quoi correspond le passage de d à r, sinon par analogie avec les mûres, mais je ne hasarde cette hypothèse que sous toutes réserves.

Ainsi a-t-on le privilège de voir l'évolution de la langue *in vivo* et *in situ*, ce qui est rare.

Il y a encore un champignon dont le nom me paraît inexplicable, c'est l'*Entoloma clypeatum* et ses presque semblables *prunuloides* et *jubatum* qui sont récoltés comme « perroquets ». Ni la couleur, ni la forme, ni les fantaisies étymologiques ne justifient ce terme.

Enfin il y a le mousseron qui est ancien et universel en France. C'est le champignon de la mousse, évidemment, et il a suffi d'ajouter à la mousse un suffixe pour obtenir un joli mot. On le trouve dans Rabelais qui assure qu'aux Enfers « la reine Mido est re-venderesse de mousserons », et de chez nous le mot a gagné la moitié des terres émergées avec les Anglo-Saxons qui l'ont à peine transformé en « mushroom », qui désigne d'ailleurs tous les champignons comestibles en général.

J'ai laissé de côté, comme sans intérêt, des appellations comme l'Anisé ou le Perfide qui sont savantes et toutes modernes, et d'autres qui bravent la pudeur. Oserai-je hasarder celle-ci quand même ? *Tricholoma portentosum* est devenu le porte-aux-hommes, si bien que beaucoup de dames refusent de le manier.

Petite promenade, simplement. Une étude complète exigerait d'établir un répertoire complet de tous les noms vulgaires et anciens avant qu'ils soient perdus, de les classer, et d'en tirer les conclusions définitives.

Extrait du Bulletin de la Société des Naturalistes d'Oyonnax,
n° 5, janvier.

LEPIOTA Sect. MICACEAE J.-E. LANGE

H. S. C. HUIJSMAN *

(Cernier)

Dans mes études agaricologiques j'établis le plus souvent, pour mon usage personnel, un tableau de détermination comprenant toutes les espèces européennes du groupe qui me préoccupe. A la suite de l'évolution rapide des connaissances mycologiques des dernières années, ces tableaux s'écartent souvent considérablement de ceux qu'on trouve dans les flores actuellement employées.

La plupart des espèces de notre continent pouvant être récoltées en Suisse où les conditions écologiques sont si variées, il n'est peut-être pas inutile d'offrir de temps en temps à la Rédaction du Bulletin suisse de Mycologie un de ces tableaux accompagné d'une liste des espèces avec quelques détails.

Je préfère me soumettre strictement aux règles internationales de la nomenclature botanique, qui sont respectées par presque tous les botanistes à l'exception, cependant, d'un petit nombre d'agricologues. Il faut faire remarquer, à cet égard, que seuls les instruments accordés au même diapason peuvent former un ensemble. Autrement il en résulte une « cacophonie », c'est-à-dire le désordre, un chaos.

Dans la suite, les nomina nuda qui n'ont aucune base solide seront négligés (par exemple *Lepiota hetieri*, L. langei).

Les variétés que je considère sans valeur seront omises.

Sauf avis contraire toutes les références ont été vérifiées.

Quelques abréviations :

Expo. = A. Cailleux et G. Taylor, Code expositaire, 1958 ;

S. = E. Séguy, Code universel des Couleurs, 1926 ;

L. = J.E. Lange, Chef des couleurs in Dansk bot. Ark 4 (12). 1926 ;

n.v. = non vu ;

v.s. = vu seulement du matériel sec ;

v.v. = vu des spécimens vivants ;

Fl. An. = R. Kühner et H. Romagnesi, Flore Analytique, 1953 ;

Kl. KrFl. = M. Moser apud Gams, Kleine Kryptogamenflora von Mitteleuropa 2b ;

Q. = quotient arithmétique moyen : longueur / largeur, d'au moins d'une dizaine de spores normales.

Quelques précisions :

chapeau $< x$ mm = le diamètre du chapeau des fructifications normales ne dépasse pas x mm ;
spores $< x \mu$ = la longueur moyenne des spores reste au-dessous de $x \mu$.

La section *Micaceae* J.E. Lange du genre *Lepiota* est conçue ici dans le sens de Singer (in Lilloa 22 : 441. 1951), qui en retranche *L. eyrei* et *echinata* aux spores colorées.

Pour la détermination de cette section il suffit de renvoyer à J.E. Lange (Fl. Ag. dan. 1 : 23. 1935), à Kühner (in Bull. Soc. myc. France 52 : 181. 1936), à Singer (l.c.), à Kühner et Romagnesi (Fl. An. : 395, 1953) et à Moser (Kl. KrFl. 133.

1955). Il y a lieu de souligner cependant que Kühner et Romagnesi et Moser se sont servis du synonyme *Seminudae* [J.E. Lange in Dansk bot. Ark. 3 (2) : 21. 1915] Kühn. et Romag. (1953), qui est postérieur à *Micaceae* J.E. Lange (l.c. 1935). Effectivement, Lange a publié *Seminudae* dans un rang inférieur à la section. Ceci, pour justifier l'emploi du terme *Micaceae* dans la présente note.

- | | |
|--|----------------------------|
| 1a. Revêtement du chapeau à éléments sphériques (fig. 5) | 2 |
| b. Revêtement du chapeau à éléments allongés, en boudin, parfois enflés localement (fig. 6) | 9 |
| 2a. Cheilocystides : — | 3 |
| b. Cheilocystides : +, (figs 2, 8, 10) | 5 |
| 3a. Spores $< 6.7 \mu$ (voyez sous « quelques précisions ») | 4 |
| b. Spores $> 6.7 \mu$ (fig. 15) ; odeur forte de <i>Tricholoma sulfureum</i> (L. bucknallii (v.v.) | |
| 4a. Spores ellipsoïdes (fig. 14) ; lamelles et sommet du pied non jaune-citrin pâle | L. sistrata (v.v.) |
| b. Spores cylindriques (fig. 13) ; lamelles et sommet du pied non jaune-citrin pâle | L. sororia (v.v.) |
| 5a. Pleurocystides : +, (figs 3, 11) ; il est de rigueur de faire une coupe transversale des lamelles) | 6 |
| b. Pleurocystides : — | 7 |
| 6a. Cheilocystides souvent avec un col moniliforme (fig. 2) ; pleurocystides (fig. 3) peu nombreuses et très difficiles à voir après simple trituration d'un fragment de lamelle | L. hetieri (v.v.) |
| b. Cheilocystides plus ou moins fusiformes (fig. 10) ; pleurocystides (fig. 11) très nombreuses et faciles à voir après trituration | L. cystidiosa (v.s.) |
| 7a. Chapeau rose dès le début L. rosea (n.v.) | |
| b. Chapeau non rose dès le début | 8 |
| 8a. Spores $> 5 \mu$ (fig. 9) ; chapeau et lamelles étant ou devenant grisâtres | L. adulterina (v.s.) |
| b. Spores $< 5 \mu$ (fig. 16) chapeau coloré de rose alutacé (« pale pinclish buff ») | L. cf. petasiformis (v.s.) |
| 9a. Spores $< 4.5 \mu$; chapeau < 25 mm, rose ou rougeâtre par le froissement ; espèce probablement non indigène | L. pseudogranulosa (n.v.) |
| b. Spores $> 4.5 \mu$; chapeau généralement > 25 mm et à peine rosissant par le froissement | L. pulverulenta (v.v.) |

L. ADULTERINA. — Fig. 8-9

Lepiota adulterina Moell. in Friesia 6 : 23. 1959.

— Nom mal appliqué : *Lepiota hetieri* Boud. ; Moeller in Friesia 1 : 28. 1932 ; J.E. Lange in Dansk bot. Ark. 9 (12) : 65. 1938 ; Fl. Ag. dan. 1 : 35 (pl. 14, fig. J.). 1935.

M. F.H. Moeller, qui a eu l'obligeance de m'envoyer des topotypes de *L. adulterina* et de *L. hetieri* Boud. sensu Moeller, affirme (in litt. 5-11-1960) que la couleur des champignons secs est caractéristique. Tandis que la couleur des chapeaux de *L. adulterina* est beige-alutacé-isabelle et varie de Expo. A82 à C63, celle des chapeaux de l'autre est plutôt fauve-isabelle et approche de Expo. C46.

Jusqu'ici seulement connu au Danemark.
L. BUCKNALLII. — Fig. 15.

Agaricus bucknallii Berk. et Br. in Ann. Mag. nat. Hist. 5 : 7 : 124. 1881. — *Lepiota bucknallii* (Berk. et Br.) Sacc., Syll. Fung. 5 : 50. 1887.

Lepiota seminuda var. *lilacina* Quéél. in Bull. Soc. bot. France 23 : 325. 1877. — *Lepiota seminuda* subsp. *lilacina* (Quéél.) Fl. myc. 296. 1888.

— *Lepiota lilacina* (Quéél.) Boud. in Bull. Soc. myc. France 9 : 6 (pl. 2, fig. 2); [non *Lepiota lilacea* Bres., Fungi trident. 2 (pl. 106, fig. 2). 1892].

Lepiota bucknallii se distingue immédiatement des espèces affines par la couleur violacée du chapeau et par l'odeur très forte de *Tricholoma sulfureum* (de caoutchouc vulcanisé ou de pétrole, selon Boudier l.c.). Ses spores sont relativement très grandes (7,4-10 x 3-4 μ , mensurations personnelles).

Lepiota bucknallii n'est pas très rare. J'ai vu cette espèce plusieurs fois aux environs de Paris, dans le Doubs près de Montbéliard (encore en 1960) et, en 1959, près de Brugg (Suisse).
L. CYSTIDIOSA. — Fig. 10-12.

Lepiota cystidiosa A.H. Smith in Pap. mich. Acad. Sci. 27 : 58 (pl. 1,2). 1942; Hel. V. Smith in Lloydia 17 : 318. 1954.

Trouvé par M. C. Bas dans une serre à *Musa* du jardin botanique de l'Université de Leyde, le 4-8-1958.

Cette espèce se distingue facilement de *L. hetieri* sensu Moeller, qui est plus petit, par les pleurocystides nombreuses et faciles à repérer, par la forme des cheilocystides et par les spores sensiblement plus petites (mensurations personnelles : 3,7-4,5 x 2,2,6 μ pour *L. cystidiosa* contre 5,6-4 x 2,8-3,5 μ pour *L. hetieri*). Le *L. rufescens* de la Fl. An. (p. 396) se rapporte peut-être en partie à *L. cystidiosa*.

A retrouver chez nous dans la nature.
L. HETIERI. — Fig. 1-5.

Lepiota hetieri Boud. in Bull. Soc. myc. France 18 : 135 (pl. 6, fig. 1). 1902; Icon. mycol. 1 : pl. 17; 4 : 9. 1905; Kühner in Bull. Soc. myc. France 52 : 205. 1936; Locquin in Bull. Soc. linn. Lyon 14 : 95. 1945; Kühner et Romagnesi, Fl. An., 396. 1953 (pro parte ?); Moeller in Friesia 6 : 24. 1959 [nec in *Friesia* 1 : 28. 1932, nec J.E. Lange, Fl. Ag. dan. 1 : 35 (pl. 14, fig. J.). 1935, nec in Dansk bot. Ark. 9 (12) : 65. 1938 = *L. adulterina* Moeller].

Agaricus granulosus Batsch per Fr. var. *rufescens* Berk et Br. in Ann. Mag. nat. Hist. 5 : 7 : 124. 1881; M. C. Cooke, Ill. brit. Fungi 2 : 40 (213). (1883 ?). — *Lepiota rufescens* (Berk. et Br.) J.E. Lange, Fl. Ag. dan. 1 : 36 (pl. 14, fig. 1). 1935

(non *Lepiota rufescens* Morgan in Journ. Myc. 12 : 246. 1906); in Dansk bot. Ark. 9 (12) : 65. 1938; A.H. Smith in Pap. mich. Ac. Sci. 27 : 60. 1942; Hel. V. Smith in Lloydia 17 : 317. 1954; Huijsman in Meded. nederl. mycol. Ver. 28 : 46. 1943 (pro parte); Kühner et Romagnesi, Fl. an., 396. 1953 (pro parte).

La synonymie et la bibliographie émises sont basées sur la supposition que le *L. hetieri* Boud. sensu Moeller (1959, l.c.) de Kohaven, Falster (synonymes : *L. rufescens* sensu Moeller et sensu Lange, se rapportant à la même plante de la même station) = *L. hetieri* Boud. Malheureusement l'auteur de *L. hetieri* n'a pas fait attention à la présence de cystides en donnant sa diagnose et il est regrettable qu'on ait cherché en vain le type de Boudier au Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris, où est conservé l'herbier Boudier. Cependant, la détermination de Moeller étant très probable, il faut l'admettre jusqu'à preuve du contraire.

L'examen de carpophores séchés de Kohaven, que M. F.H. Moeller m'a aimablement transmis, permet bien de rapprocher à *L. hetieri* Boud. sensu Moeller le *L. rufescens* sensu A.H. Smith (l.c.), sensu Hel. V. Smith (l.c.) et, pro parte, *L. rufescens* sensu Huijsman (l.c.), ayant les uns et les autres les mêmes caractéristiques exceptionnelles des cystides : d'abord, les cheilocystides (fig. 2), avec leur col souvent toruleux d'une longueur variable, sont d'une forme peu ordinaire; puis, examinées dans l'ammoniaque, un certain nombre de cystides se trouvent remplies d'un contenu jaune, souvent subgranuleux, tandis que les autres restent parfaitement incolores; enfin, les champignons de Moeller, ainsi que les autres, ne sont pas dépourvus de pleurocystides (fig. 3), caractère rare dans le genre *Lepiota*. Pour bien voir les pleurocystides, il est indispensable d'effectuer ici des coupes transversales des lamelles.

La description et les figures de Moeller (l.c. 1959) ne rendent pas pleinement justice à l'amplitude de variation et à la répartition des cystides. On comparera les figures g et h de l'article cité, avec celles (fig. 2, 3) de la présente étude, exécutées pourtant sur un matériel de la même station.

J'insiste sur cette dissemblance qui a contribué à retoucher légèrement la synonymie de Moeller en attribuant à *L. hetieri* certaines récoltes récupérées par cet auteur.
L. cf. PETASIFORMIS. — Fig. 16.

Lepiota petasiformis Murr. in Mycologia 4 : 232. Helen V. Smith in Lloydia 17 : 319. 1954.

Trouvé en septembre 1943 par M. C. Zaneveld dans une serre du jardin botanique de l'Université de Leyde. La description de Hel. V. Smith (l.c.) s'accorde mieux avec les spécimens hollandais que la diagnose de Murrill.

A retrouver dans la nature en Europe. On sait que plusieurs de nos petites Lépiotes indigènes (par exemple *L. hetieri*, *echinata*, *subincarnata*) se trouvent aussi dans les serres, voire dans les serres chaudes. Par contre les nombreux *Leucocoprinus* (= *Lepiota* « groupe *Striatae* » de la Fl. An.), qui abondent dans les serres, sont surtout des enfants des régions tropicales qui ne s'exposent que rarement aux intempéries de notre climat.

L. PSEUDOGRANULOSA.

Agaricus pseudogranulosus Berk. et Br. in Journ. linn. Soc. Bot. 11 : 501. 1871. — *Lepiota pseudogranulosa* (Berk. et Br.) Sacc., Syll. Fung. 5 : 53. 1887; Dennis in Kew Bull. 1952 : 486. 1953; Reid in Trans. Brit. myc. Soc. 38 : 389. 1955.

Spécie tropicale, sans doute importée avec des plantes supérieures et trouvée une seule fois, sur le sol en plein air, dans Kew Gardens, Angleterre. L. PULVERULENTA. — Fig. 6, 7.

Lepiota pulverulenta Huijsman in Persoonia 1 : 328. 1960.

Cette espèce, dont la localité-type se trouve en Suisse près d'Anet, est facile à déterminer. Dans mon herbier je viens de découvrir des échantillons hollandais, récoltés par M. C. Ph. Verschueren.

L. ROSEA.

Lepiota rosea Rea in Trans. brit. myc. Soc. 6 : 61 (pl. 2, fig. 1). 1918; Orton in Trans. brit. myc. Soc. 43 : 286. 1960; [nec Locquin in Bull. Soc. linn. Lyon 14 : 95 1945 (= *pulverulenta* Huijsman ?) nec Kühner et Romagnesi, Fl. An., 396. 1953, nec Moser, Kl. KrFl. 133. 1955].

Selon Orton (l.c.), qui a retrouvé l'espèce de Rea, *L. rosea* est bien distinct de *L. hetieri*. M. F. Marti de Neuchâtel pense avoir trouvé *L. rosea* en Suisse, mais je n'ai pas vu d'exemplaires.

L. SISTRATA. — Fig. 14.

Agaricus sistratus Fr., Syst. Myc. 1 : 24. 1821.

— *Lepiota sistrata* (Fr.) Gill., Hyménom. France, 66, 1874.

Agaricus seminudus Lasch in Linnaea 3 : 157. 1828. — *Lepiota seminuda* (Lasch) Kummer, Führer Pilzk. 136. 1871.

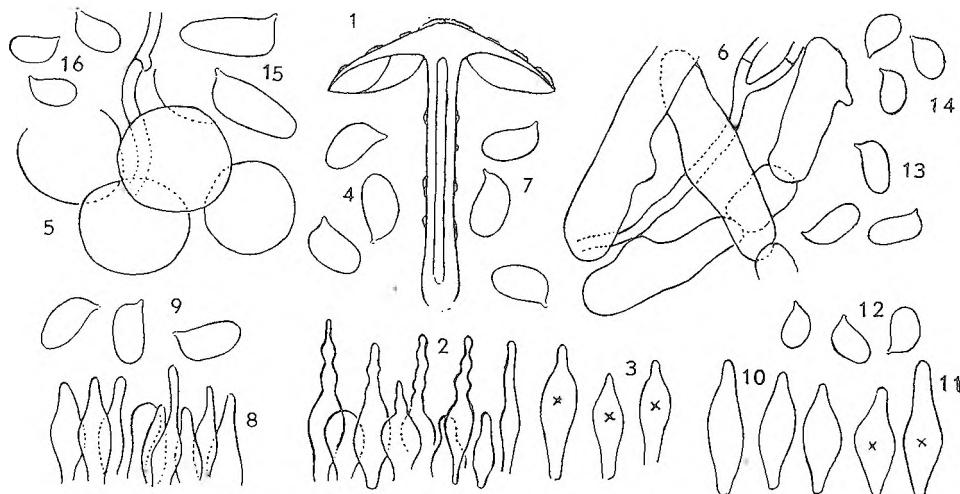
C'est à tort qu'on a attribué jusqu'ici le binôme *Lepiota sistrata* à Quélet (in Mém. Soc. Emul. Montbéliard 2 : 5 : 231. 1872), lequel a forgé la combinaison *Lepiota sistrata* var. *seminuda* (d'ailleurs non valable selon la règle 42* du code) et non pas la combinaison *Lepiota sistrata*.

Lepiota sistrata est le plus commun des *Micaceae*. Les figures de *Agaricus sistratus* de Fries (l.c. sel. Fung. 1 : pl. 15, fig. 3, 1869) sont très mauvaises, ce qui a conduit la plupart des auteurs à préférer le binôme *L. seminuda* à *L. sistrata*. La description princeps de l'*Agaricus sistratus* n'est cependant pas ambiguë.

L. SORORIA. — Fig. 13.

Lepiota sororia Huijsman in Persoonia 1 : 326. 1960.

Jusqu'ici récolté seulement en Suisse en grande quantité sous les épicéas dans un bois près d'Anet en 1959, rare en 1960. *L. sororia* est très proche de *L. sistrata* (soror = sœur), mais il est plus grand. Pour les autres caractères différentiels voir le tableau de détermination.



Spores x 1540; revêtements piléiques et cystides x 500.

Figs. 1-4 *Lepiota hetieri* Boud. : 1 — section d'un carpophore (x 1) donnant une idée du port des *Micaceae*; le revêtement pulvérulent du chapeau et du pied est indiqué; 2 — cheilocystides; 3 — trois pleurocystides marquées d'une croix; 4 — spores.

Fig. 5. Aspect microscopique du revêtement piléique de la plupart des *Micaceae*; en dehors des sphérocystides on trouve toujours des hyphes cylindriques dispersés et cylindriques dans la fig. 5, lesquelles, cependant ne sont dans ce cas pas bouclées; 7 — spores.

Figs. 6-7. *Lepiota pulverulenta* Huijsman. : 6 — revêtement piléique à grandes cellules allongées, souvent localement enflées; on retrouve les mêmes hyphes étroites et cylindriques dans la fig. 5, lesquelles, cependant ne sont dans ce cas pas bouclées; 7 — spores.

Figs. 8-9. *Lepiota adulterina* Moeller; 8 — cheilocystides; 9 — spores.

Figs. 10-12. *Lepiota cystidiosa* A. H. Smith : 10 — cheilocystides; 11 — pleurocystides marquées d'une croix; 12 — spores.

Fig. 13. *Lepiota sororia* Huijsman. : spores.

Fig. 14. *Lepiota sistrata* (Fr.) Gill. : spores.

Fig. 15. *Lepiota bucknallii* (Berk. et Br.) Sacc. : spores.

Fig. 16. *Lepiota cf. petasiformis* Murr. : spores; les cystides du matériel d'herbier étaient trop collasées pour pouvoir en faire une figure fidèle.

* Le nom d'un taxon de rang inférieur au genre n'est valablement publié que si le nom du genre ou de l'espèce auquel il est attribué est publié valablement en même temps, ou l'était déjà antérieurement.

La Culture des Psalliotes (suite)

Plus graves sont encore les dommages provoqués par les maladies d'origine fongique. On comprendra facilement que toutes les conditions créées pour améliorer les conditions favorables à la production des Psalliotes favorisent de même façon le développement des autres genres de champignons, qu'ils soient ou non avancés en organisation.

De nombreuses espèces de Coprins ou autres genres à spores noires ou brun-noir peuvent apparaître au cours de la préparation du fumier, cela est sans gravité et est plutôt une indication quant à l'état du compost qui, s'il n'en voit pas fructifier, est encore trop « vert » et a besoin de se « faire » avant de recevoir le lardage.

Certaines maladies sont l'œuvre de macromycètes. Pleurotus mutillus Gillet donne « l'oreille de chat », Clitocybe candicans chancre à cordons » est provoqué par Xylaria vaporaria Berkeley. Plusieurs espèces de moisissures dont la partie végétative, qui se développe plus rapidement que le mycélium des Psalliotes, concurrence ce dernier et arrive même à l'empêcher de fructifier. On les rencontre surtout sur les fumiers brûlés ou refroidis. Mais pour une culture, le danger réel est d'être envahi par un des micromycètes suivants :

- Mycogone perniciosa et un Verticillium qui provoque la « Môle ».
- Mycophthora lutea qui donne le « Vert de gris ».
- Monilia fimicola qui donne le « plâtre blanc ».
- Mirioccum praecox qui donne le « plâtre brun ».
- Divers Penicillium provoquent le « plâtre vert ».
- Des Acrostalagmus ou Trichoderma amènent la « mousse verte ».

La « Môle » est une maladie redoutable qui, lorsqu'elle affecte les primordias de Psalliotes, arrête leur développement. Ils se teintent de rose, puis de gris, émettent des gouttelettes brunes, pourrissent en dégageant une odeur de poisson avarié. Si elle atteint des champignons plus avancés, on voit le chapeau se bosseler, puis se renverser, le pied se boursoufle, les lamelles gonflent et

se feutrent de filaments blancs qui ont tôt fait d'envahir tout le carpophore. Cette infection provient en général de vieilles terres de gobetage malencontreusement ramenées sur les lieux de culture, ou d'un nettoyage et d'une désinfection insuffisante des locaux qui ont déjà abrité ce parasite.

Le « Vert de gris » est une infection du fumier, lequel est envahi par un mycélium produisant des chlamydospores jaunes, à odeur d'eau de Javel. L'inspection du compost permet de la déceler à la vue et à l'odeur. Elle est provoquée par la présence de foins ou autres impuretés non éliminées au triage, à l'abattage et lors des retournes du fumier. On en vient généralement à bout en éliminant la partie de la meule atteinte et en désinfectant le coin avec une bouillie composée de 3 kg de sulfate de cuivre dans 100 litres d'eau. Si la maladie se généralise, elle provoque la stérilité totale de la culture, il ne reste plus qu'à évacuer les meules et à stériliser le local. S'il s'agit de culture en caisses, le danger est bien moindre, car dès les premières traces de maladie, on évacue les caisses atteintes et la contagion est fort réduite.

Le « Plâtre blanc » se présente à l'extérieur de la meule sous l'aspect d'un tapis de granules blancs, serrés, donnant l'impression de plâtre. Il est la conséquence d'une mauvaise fermentation du fumier, elle-même le plus souvent consécutive à la présence, dans les excréments des animaux ayant souillé les litières, d'éléments sucrés provenant d'une alimentation mélassée. Son développement est grandement favorisé par une trop grande humidité et un manque d'aération des locaux. Détectée dès son apparition, cette maladie peut être combattue par des pulvérisations d'acide acétique (10 litres d'acide à 33 % dans 100 litres d'eau). Si les meules sont attaquées en profondeur, la culture devient stérile et il ne reste plus qu'à vider les lieux et à désinfecter.

Le « Plâtre brun » se détecte par la présence de plaques blanches, floconneuses, granuleuses, dont le centre vire au brun. La partie végétative de cette affection peut se transformer en scléroties qui, particulièrement résistants, peuvent infecter la culture qui suivra si des précautions particulières ne sont pas prises lors du nettoyage et de la désinfection des locaux. On traite comme pour le Plâtre blanc.

- DROGUERIE ROMET -

BROSSEURIE - PARFUMERIE - COULEURS
FOURNITURES POUR
HOTELS - ENTREPRISES - Etc...

MOUTIERS — Tél. 64

QUINCAILLERIE GENERALE
PRODUITS METALLURGIQUES
ARTICLES MENAGERS

Charles MASSIAGO
MOUTIERS - Tél. : 7-44 et 7-45

ALBERTVILLE

Bureaux - Entrepôts : Téléphone : 7-56
Magasin détail Téléphone : 0-68

La « Mousse verte » se reconnaît à la poussée d'une moisissure vert clair à vert d'eau dans les orifices que laisse dans le gobetage la récolte d'une touffe dense de Psalliotes. Lorsqu'elle se manifeste, le voisinage de son foyer devient si toxique que le mycélium cultivé ne s'y développe plus. Le remède est simple, il faut enlever toutes les parties atteintes par les moisissures, les remplacer par de la terre de gobetage et les emporter au dehors où elles seront désinfectées ou détruites.

De cet exposé, il saute aux yeux les moins avertis qu'en général les remèdes sont peu efficaces ou fort coûteux tant en main-d'œuvre qu'en perte de récolte et que le meilleur d'entre eux est d'ordre préventif. On ne saurait trop insister sur la nécessité d'appliquer des mesures d'hygiène rigoureuses et d'apporter de soins attentifs à la préparation des fumiers.

CULTURE A L'ECHELON FAMILIAL

La culture du champignon de couche à l'échelon familial est chose parfaitement réalisable et une meule de, par exemple, 2 ou 3 mètres, ou quelques caisses, peuvent contribuer à agrémenter les menus d'un ménage. Toutefois l'amateur ne devra jamais oublier que cette culture, comme toute autre, s'apprend et nécessite connaissances pratiques et surveillance continue. S'il doit renoncer au premier débois, il lui est conseillé de s'abstenir. Avant tout, il devra se méfier des réclames promettant de gros bénéfices sans précautions ni connaissances spéciales. Il devra, avant d'entreprendre tout essai, se procurer un local réalisant les conditions suivantes : 1^o être de température se situant entre 8° et 20° C, le mieux étant de 12° à 15° C; 2^o être humide sans excès; 3^o son aération doit être régulière, faible mais continue; 4^o le nettoyage et la désinfection doivent être possibles de façon normale. Caves, celliers, autres abris souterrains, greniers, hangars etc. peuvent être utilisés en vue de la culture s'ils remplissent ces conditions. Le plein air aménagé avec couches, serres, plates-bandes, tranchées, etc., offre aussi des possibilités.

Pour la préparation de son compost, le membre de la famille qui sera chargé de cette culture s'inspirera des données géné-

rales; ce qui est vrai pour l'exploitation commerciale l'est aussi pour la familiale. Il devra garder en mémoire que le travail du fumier est primordial; c'est à lui qu'il faut apporter le plus de soins et de méthode. Les proportions restent valables, seules les quantités changent. On peut disposer le fumier en meule ne dépassant pas 40 cm en largeur et en hauteur, ce qui évitera les « coups de feu ». Cependant une plate-bande est préférable: sur la longueur possible, on l'établira de un mètre de large et d'une hauteur de 20 cm en bordure et 25 cm au centre. Le centre plus élevé évite la stagnation de l'eau. La culture en caisse est recommandable, on peut aussi utiliser des boîtes diverses, des baquets, des plateaux, etc.

Les opérations de lardage et de gobetage se pratiquent comme pour la culture en grand. Comme il faut relativement peu de terre de gobetage on peut la préparer en mélangeant des débris de calcaire avec de la terre de jardin prise dans la couche au-dessous de celle cultivée. Pour gobeter, faute de pelle de bois, on pourra utiliser une planchette de bois de 12 à 15 cm de large sur le double en longueur, le compost sera « taloché », ensuite on le mouillera de façon que le gobetage adhère parfaitement. Le lendemain, il faudra parfaire l'égalisation après « ressuyage ». Par la suite, il sera nécessaire d'entretenir une hygrométrie suffisante, soit par des arrosages au niveau du sol, soit en pluie très fine par quantité modérée sur la surface du gobetage.

Il faut attendre 4 à 6 semaines pour voir apparaître des primordias et environ 3 autres semaines pour que les fructifications soient à point pour la récolte. Au bout de peu de temps, on a acquis assez de pratique pour juger d'un simple coup d'œil si un carpophage est bon ou non pour la cueillette, c'est qu'il faut se garder de toucher à ceux qui se développent encore.

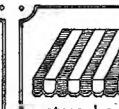
La récolte totale, fort dépendante de la température des locaux au point de vue de sa durée, peut s'étaler sur plusieurs mois et, en général, dure plus longtemps avec les meules ou plates-bandes qu'avec les caisses. Le rapport final étant toutefois à peu près du même ordre.



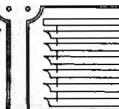
store cintre



store corbeille



store droit



store vénitien



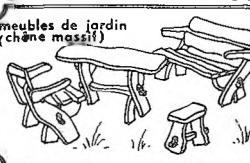
parasols



dais

STOREX C'EST LA MARQUE DE LA COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE!... TEL. 38.18.86.

meubles de jardin
(chêne massif)



salon de jardin inaltérable



ENSEIGNES***
*****LUMINEUSES**

STOREX manoir de
Chatillon 74 ANNEMASSE
TEL. 38.18.86.

visitez le **garden-center storex**

	PSALLIOTA BISPORA	PSALLIOTA HORTENSIS
CHAPEAU	Diamètre 5 à 10 cm. Cuticule brun-grisâtre à terre d'ombre au début, puis brune ; à squames apprimées, d'abord fibrillause, puis craquelée - écailluse. Sous les fibrilles ou squames, le fond est blanchâtre. Marge à bordure épaisse, striée dentée, blanche.	Diamètre 7 à 15 cm, cuticule blanc à blanc sale, soyeuse-fibrillause au début, à disque central devenant gris-sale avec l'âge, se craquelant en squames irrégulières, fibrillauses, apprimées, sur fond blanc. Marge tomenteuse, membraneuse, excédant les lamelles de près de 5 mm, blanche.
LAMELLES	D'abord couleur chair-clair, se fonçant et à la fin brun-noirâtre. Libres, serrées, étroites.	Le plus souvent rose saumon au début, puis chair, chair grisâtre et enfin brun noirâtre. Serrées, plus larges vers le pied, puis élégamment incurvées.
PIED	Hauteur 3 à 5 cm, diamètre 10 à 15 mm, parfois épaisse à la base. Intérieur farci-moelleux au début, puis fistuleux. Blanchâtre avec assez souvent le sommet couleur chair. A peine floconneux au-dessous de l'anneau.	Hauteur 4 à 6 cm, diamètre 15 à 20 mm, cylindrique et un peu étranglé en haut, jamais bulbeux à la base. Fibreux, intérieur cotonneux, puis étroitement fistuleux. Blanc, rougeâtre au sommet. Faiblement ridé au-dessous de l'anneau, sillonné au-dessus ; floconneux et longitudinalement fibrillaux.
ANNEAU	Epais, rétréci, strié sur la face supérieure, blanc.	Double, mais de façon peu distincte. La partie inférieure est rattaché à la base du pied par le voile universel. La partie supérieure à la marge du chapeau par le voile partiel, mince, membraneux, aranéieux-floconneux à la face inférieure et ridé à la face supérieure. Souvent flasque, adhérant au pied et à la marge piléique par des débris frangés.
CHAIR	Blanche, devenant très faiblement rougeâtre.	Blanche à légèrement teintée de vineux dans les parties centrales, devenant très lentement rouille.
SPORES	Ovales arrondies : 4-7,5 x 4-5,5 μ (moyenne 6 x 5 μ)	Largement ellipsoïdales : 7-8,3 x 5-5,5 μ .
CELLULES DE L'ARETE	Nombreuses, en massue, épaisses, hyalines ou brunes : 17-44 x 7-14 μ .	Assez nombreuses, en massue, épaisses : 20-27 x 9-14 μ .
BASIDES	Bisporiques. Odeur, saveur, sporée, très semblables.	
Henri ESSETTE (Paris) et Victor PIANE (Martignat)		Extrait du Bulletin de la Société des Naturalistes d'Oyonnax 1958 et 1959, numéros 12 et 13.

Nécrologie

Décès de Marcel Chaffard



Le 4 juillet dernier, Marcel CHAFFARD s'est tué en cueillant des fleurs, près du refuge Albert-I^{er}, au retour de l'ascension de l'aiguille du Tour.

Cette nouvelle a jeté la consternation parmi tous les mycologues et botanistes des Alpes du Nord et de la région lyonnaise, qui ont perdu en lui l'un des meilleurs serviteurs des sciences de la nature.

Né en Haute-Savoie, à Neydens, près de Saint-Julien-en-Genevois, où ses parents exploitent tou-

jours la ferme familiale, Marcel CHAFFARD, grâce à son intelligence et à de brillantes qualités de pédagogue et de vulgarisateur, fit ses débuts dans l'enseignement agricole avant de devenir ingénieur à Lyon aux Ets Péchiney-Progil. Sur le plan professionnel, on appréciait la finesse de son observation, la rigueur de son esprit scientifique, sa haute compétence technique pour tous les problèmes intéressant la protection des végétaux, ainsi que ses dons remarquables d'enseignant et d'animateur.

Travailleur infatigable, cet homme pétri de qualités, trouvait cependant le temps de cultiver une passion que son altruisme désintéressé le poussait constamment à communiquer à d'autres l'amour de la montagne dans ce qu'elle peut offrir de plus beau à l'homme : la rude voie des cimes et les coloris de ses fleurs. Alpiniste, mycologue, botaniste de grande classe, photographe passionné des splendeurs de l'Alpe, Marcel CHAFFARD était tout cela à la fois.

Ceux qui ont entendu ses conférences, qui ont assisté à ses projections, n'ont pu résister à l'enthousiasme communicatif de cet homme de cœur que chacun aurait voulu avoir pour ami.

Président de la section botanique de la Société linéenne de Lyon, il était membre d'honneur du Comité de la Fédération mycologique Dauphiné-Savoie, et déterminant dans les expositions botaniques et mycologiques alpines, où sa compétence était hautement appréciée.

Marcel CHAFFARD est mort au soir d'une belle journée d'été, parmi les fleurs de la montagne, dans ce monde qu'il aimait, qu'il chantait, et qui l'a brutalement arraché à l'amitié de tous ceux qui l'ont connu et admiré.

Que son épouse, ses enfants, et tous les siens, trouvent ici l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Roger GIREL.

DÉCÈS de Franck ESCALLON

C'est avec une profonde émotion que tous les membres de notre Fédération ont appris la tragique nouvelle du décès accidentel du petit Franck ESCALLON, survenu à Meschers, en Charente-Maritime, le 6 août dernier. Ce garçonnet est le fils de notre ami Paul ESCALLON, mycologue

distingué, professeur à Thonon, Président de la Société mycologique du Chablais, et Vice-Président de notre Fédération.

Nous lui présentons, ainsi qu'à son épouse et à toute sa famille, l'expression de nos condoléances attristées et de notre très vive et très affectueuse amitié.

du platine
sur une lame?

Gillette l'a fait
SILVER PLATINE
une douceur qui n'en finit pas



gagel publicité annecy r c annecy 54 B 13

La vie de la Sté Mycologique d'Aix-les-Bains

Afin d'éviter que la citation de Joubert « lennui est un mauvais pédagogue » devienne la devise des naturalistes aixois, le Président Raffin et son « équipe de bons copains », soucieux du rôle éducatif de notre société de sciences naturelles, s'ingénient à lui joindre chaque année des activités nouvelles, tout en maintenant et en améliorant celles qui ont déjà fait leurs preuves.

C'est ainsi qu'au cours de l'année qui vient de s'écouler, en plus des soirées culturelles animées par M. Barboyon, entomologie, et par M. Lacroix, géologie et botanique, une série de cours sur la faune ailée de notre région avec enregistrements de chants d'oiseaux, dessins et projections de diapositives, étaient commentés par M^{me} André, nouvelle venue au sein des amis aixois de la nature.

En mai, avec le concours de la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie, une première conférence publique était présentée au Foyer de l'Eden par le Révérend Père Fritsch, éminent botaniste dont les travaux sur la flore alpine sont bien connus en France et à l'étranger.

Les soirées réservées à la détermination des récoltes fongiques du « week end » furent exclusivement placées sous le signe de la mycophagie et de la vulgarisation des quelques cent cinquante espèces les plus communes et les mieux connues dans nos régions et parmi lesquelles on trouve les meilleures comestibles et les vénéneuses les plus redoutables.

Pour les sorties dominicales de printemps et d'été, les responsables de la Société ont étudié des parcours propres à satisfaire les goûts de chacun des participants. Des excursions à pied, faciles et peu fatigantes pour les touristes les moins entraînés, avec possibilité pour les sportifs de quitter momentanément le gros de la troupe et de faire quelque escalade, connurent le succès qu'elles méritaient. Les botanistes étaient conduits vers les stations les plus fleuries et la « pause café » était consacrée à l'examen des récoltes sur le terrain. Le choix des organisateurs devait enfin porter sur des paysages dégagés et possédant des curiosités naturelles, tant apprécié des photographes amateurs dont le nombre va sans cesse augmentant.

Autre nouveauté dans nos activités, le jumelage des Sociétés mycologiques de Chambéry et d'Aix-les-Bains en vue de l'organisation en commun de la grande exposition d'automne. Le succès de cette manifestation, due à l'excellente initiative du Président Bergoin, devait dépasser toutes nos espérances. Grâce au concours de la municipalité du Bourget-du-Lac et à l'aide efficace apportée par le Comité des Fêtes de la commune, le Prieuré devait connaître, ce jour-là, une affluence record. M. Piane, venu prêter main-forte aux mycologues locaux, eut la grande satisfaction de voir que les naturalistes

aixois et chambériens font, depuis douze ans, bon usage de ses conseils et que, grâce à lui, la popularité de la mycologie est des plus florissante dans notre Combe de Savoie. Nous remercions une fois de plus M. Girel, Président de la Fédération Dauphiné-Savoie, les mycologues italiens et tous les amis de la Nature venus nous rendre visite à cette occasion.

Deux semaines plus tard, le 19 octobre, la municipalité de Mouxy et son Comité des Fêtes organisaient à leur tour une exposition qui, avec le concours de la Société mycologique d'Aix et la collaboration de nombreux habitants du pays et des communes voisines, fut en tout point une réussite parfaite. Ce genre de manifestation en milieu rural, chère à notre ami Raffin, est un très bon moyen pour atteindre le but que s'est fixée notre Fédération : la popularisation de la mycologie et des sciences naturelles en général.

Je terminerai cet article par un bref compte rendu de la sortie fédérale du 6 août 1970 au col du Plane, situé sur le territoire de la commune de Bellecombe en Bauges. Invités par M. Raffin, trente-cinq botanistes et mycologues venus d'Aix-les-Bains, d'Annecy, de Valence et de Montpellier passèrent, malgré le temps maussade, une très agréable journée. Si, à midi, nos naturalistes se retrouvèrent trempés et crottés à souhait, le panier presque vide, le visage quelque peu renfrogné, le chaleureux accueil de l'Hôtel Blanchin et la chaude ambiance de sa salle à manger qui, après le casse-croûte traditionnel était transformée en salle d'exposition, rendaient le sourire au plus pessimiste et faisaient oublier les petits ennuis de la matinée. Quarante espèces seulement furent cueillies par les mycologues ce jour-là. Dans une année normale, cette immense forêt humide exposée au nord, où voisinent toutes sortes de feuillus et de conifères, est très riche en espèces fongiques ; mais en 1970, année pauvre en champignons, on ne pouvait espérer faire mieux, où que l'on aille !

Ont été déterminés par notre ami M. Balocco d'Annecy :

Amanita spissa, excelsa, vaginata typica, umbrinolutea rubescens. Russula olivacea, integra, cyanoxantha, puellaris, mairei, laurocerasi, foentens, aurea, nigricans, amethystina. Lactarius volemus, pterosporus, pergamens. Marasmius perforans, dryophilus. Cantharellus cibarius, lutescens. Gomphus clavatus. Dryophila mutabilis. Boletus elegans, piperatus, luridus. Collybia radicata. Tricholoma rutilans. Cortinarius nemorensis, cinnamomeus. Inocybe fastigiata. Polyporus varius, brumalis, marginatus, albosordescens. Coriolus versicolor. Calodon suaveolens. Clavaria flava. Spathularia flava. Calocera viscosa. Schizophyllum commune.

Si les mycologues furent un peu déçus, les phanérogamistes, par contre, trouvèrent dans les grandes prairies marécageuses du Col du Plane matière à découvertes et à dis-

« Votre pharmacien est un conseil et un éducateur, son expérience et ses connaissances sont au service permanent du Public. »

Ordre des Pharmacien.s.

cussions. Citons quelques-unes des plantes communes en ces lieux, cueillies et déterminées par MM. Tappionier d'Annecy et Bouvard d'Aix-les-Bains :

Renonculacées : *Caltha palustris*. *Ranunculus aconitifolius*.

Hypéricacées : *Hypericum maculatum*.

Rosacées : *Alchimilla vulgaris s-e prentensis*. *Filipendula Ulmaria*. *Geum rivale*. *Potentilla Tormentilla*.

Légumineuses : *Lathyrus prentisis*. *Vicia Cracca s-e imbricata*.

Oenothéracées : *Epilobium montanum*, *E. palustre*.

Thymélacées : *Daphne Mezereum*.

Caryophyllacées : *Lychnis Flos Cuculi*.

Moehringia muscosa.

Ményanthacées : *Ményanthes trifolia*.

Scrofulariacées : *Digitalis lutea*. *Melampyrum silvaticum s-e subsilvaticum*. *Pedicularis silvatica* (rare !). *Rhinanthus eliator*. *Rhinanthus Alecto*. *ropus s-e arvensis*. *Veronica officinalis*.

Labiacées : *Ajuga reptans*. *Calamintha Clinopodium*, *C. grandiflora*. *Ballota foetida*. *Stachys silvaticus*.

Rubiacées : *Galium palustre s-e elongatum*.

Caprifoliacées : *Lonicera alpigena*.

Valérianacées : *Valeriana montana*.

Dipsacacées : *Knautia silvatica* var. *Vogesiaca*.

Composées : *Adenostyles Alliariæ*. *Arnica montana*. *Cirsium palustre*. *Crepis paludosa*.

Liliacées : *Paris quadrifolia*.

Cyperacées : *Carex flava*, *C. stellulata*, *Eriophorum angustifolium*. *Scirpus silvaticus*.

Juncacées : *Juncus glaucus*.

Orchidacées : *Orchis maculata*.

G. HENZE.

EDITORIAL (suite et fin)

Dans nos sociétés, initions très tôt les jeunes et les débutants à l'usage du latin. On le retient d'ailleurs aussi facilement que le français. Quand l'habitude est prise, on ne peut plus s'en passer.

C'est à nous, les Animateurs, d'y veiller, et nos sociétés ont tout à y gagner !

Le Président fédéral :
Roger GIREL.

NOS MOTS CROISÉS

Solution du N° 42

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	P	I	C	H	Y	S	I	U	M
2	V	I	N			Y	O	U	L	O
3	E	C	U		P	U	E		M	E
4	N	A	T	I	O	N		E		
5	O	D	I	N		G	R	U	A	U
6	S	O	L	O	N		U	N	I	R
7	A	R	I	L	L	E		U		G
8			S	E		P	I	Q	U	E
9	C	R	E	N	A	I		U	L	N
10	D	E	S	S	E	C	H	E	N	T

BENOIT-LALLEMAND P.

Section Mycologique d'UGINE.

**CAISSE D'ÉPARGNE
de Voiron**

Tél. 1-43 et 9-10
C.C.P. LYON 9460-84

TOUS LES JOURS
A VOTRE SERVICE

**"AU
CAPITON"**

SIEGES - VOILES - TENTURES
MOQUETTES - AMEUBLEMENT
14, Rue Général-Ferrié - GRENOBLE
Tél. 44-27-74

STYLE et MODERNE
NEUF et REPARATION

La Station Thermale Savoyarde

LA LÉCHÈRE-LES-BAINS

Circulation veineuse - Varices - Phlébites - Hypertension

HOTEL RADIANA ouvert toute l'année Thermal dans l'Hôtel

90 Chambres - Restauration de classe - Noces - Banquets - Séminaires - Tél. 75 N.-D. de Briançon

Constructions Métalliques

Société d'Exploitation des

Etablissements CHARPIN

Société Anonyme au Capital de 100.000 F

LONGEFAN

73-ST-JEAN-DE-MAURIENNE

B.P. 20 — Tél. 382

SOMADIS

BOISSONS EN GROS



ZONE INDUSTRIELLE

73-St-Jean-de-Maurienne

Tél. 6-01 et 6-02

BANQUE DE SAVOIE

Depuis 50 ans
au service de
l'Economie Régionale

Chocolaterie Confiserie

* COPPELIA *

CHAMBERY

Ses spécialités, Chocolats,
Sucres cuits, dragées,
Articles dragéifiés

ÉDOUARD MIKELIAN

26, Rue Amboise-Croizat
38 - ST-MARTIN-D'HERES - GRENOBLE

ACHATS dans toutes régions
de Mobiliers, sièges et objets
de tous styles et importance

Prière tél. ou écrire (76) 44-98-67

AU RUBIS

LA GRANDE BIJOUTERIE RÉGIONALE

16 - 18 Rue d'Italie

CHAMBERY

AU CHAPON FIN

G. SIMONET & Cie

GIBIERS - POISSONS - VOLAILLES

1, Place aux Herbes et 15, Rue de Brocherie

38 - GRENOBLE — R.C. 59 B 18

TRANSPORTS

VOYAGES

D.M.L.70, Cours Jean-Jaurès
Grenoble Tél. 44.76.85

DÉMÉNAGEMENTS

EXPORT-IMPORT

Ets A. RASTELLO & Cie s.a.Chauffage Central - Sanitaire
Tuyauteries Industrielles

Siège Social : 73 - UGINE

Services Techniques GRENOBLE
8, Rue DuployeAGENCES : Lyon, 186 Rue Garibaldi
St-Amand-les-Eaux-59, 6, rue de Rivoli**GARAGE - Station ESSO**
du Reclus**MARCEL SCHUCHTER**

Réparations - Entretien - Pneu

50, bd Lemenc, CHAMBERY

TELEPHONE : 34-21-43

LINGE de MAISON - LAINAGES**GODET & C^{ie}**

Ancienne Maison HUGUET

Place Métropole

- CHAMBERY -

CHEMISERIE - BONNETERIE - AMEUBLEMENT

Droguerie Villard & Cie

1, Place Ste-Claire - GRENOBLE

**PEINTURES MOHICAN**

TELEPHONE : 44-88-65

s.a. TRANSPORTS BIANCO

UGINE SAVOIE

Téléphone : 82-95 et 80-09

Agence VITRY-SUR-SEINE
Téléphone : 482.15.21Agence ANNECY
Téléphone : 45.55.21**TRANSPORTS Toutes Directions**

Les CONIFERES et

toutes les PLANTES

PEPINIERES

GUILLOT & BOURNE

38 - JARCIEU

Tél. 86-45-18

JAMBONS - SALAISONS**GUERRAZ FRÈRES**

73 - MONTMELIAN



Tél. (79) 36-30-13

CRAMPONS**ANTI-DERAPANTS****"UGICARB"**

Fabrication - Ugine - Carbone

GRENoble

SAVOY - RADIO - TÉLÉVISION

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - ÉLECTRO-MÉNAGER

L. Combet-Joly et L. Pasquier

Avenue H.-Falcoz
73 - ST-JEAN-DE-MAURIENNE tél. 299
Service après-vente
Facilités de paiement

CAFE FRANCO-SUISSE

R. LUY

12, Rue du Commerce
74 - VILLE-LA-GRAND

Terrasse — Jeux de Boules et Quilles
Siège de la Chanterelle
de Ville-la-Grand
Détermination tous les lundis

MANUFACTURE SAVOISEENNE D'OUTILS

SCIERS et OUTILS
TRANCHANTS MECANIQUES

Téléphone : (79) 36-31-03

73 - MONTMÉLIAN

Chambériens ! ...

Tous les lundis à 20 h. 30

Place Monge



Détermination des cueillettes

Pour apprendre les Champignons...

venez aux sorties de la section mycologique

DU É E MERLIN & GERIN

DÉTERMINATION TOUS LES LUNDIS

TRONÇONNEUSES
MOTO-HOUES
ATOMISEURS
SCIERS en tous genres

Ets A. HOOG et FILS

ST-LAURENT-DU-PONT - 38

Téléphone : 20-74

COLORAMA

LA TOUR DE LA RÉSIDENCE

ALBERTVILLE - Tél. : 12-33

Papiers peints en tous genres
Vinyl et Velours
Echafaudages et Echelles

Charcuterie Forézienne
Ses Pâtés, ses Quenelles, Saucissons de Pays

M. BLANC

Ancienne Maison BRIOUDE

Place de la Fontaine
ST-LAURENT-DU-PONT - 38

Téléphone : 21-56

— MAISON —

PELISSIER

VÊTEMENTS DE QUALITÉ

Hommes - Dames - Enfants

ALBERTVILLE Tél. 0.51